

ENQUÊTE

Discriminations, relégations

Regards croisés des milieux ruraux

et des quartiers populaires

–Mathieu Alapetite –Bassem Asseh
–Romain Bendavid –Laurent Cohen
–Réda Didi –Jean-Philippe Dubrulle
–Ronan Gouhénant –Smaïn Laacher
–Jean-Daniel Lévy –Laure Millet
–Jérémie Peltier

Cette étude est publiée avec le soutien du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations et de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah).

Introduction

– Laurent Cohen et Jérémie Peltier

Codirecteurs généraux de la Fondation Jean-Jaurès

Le rapport et les analyses que vous allez lire sont principalement le résultat d'une étude qualitative réalisée par Toluna Harris Interactive pour la Fondation Jean-Jaurès, avec le soutien de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah).

Cette étude qualitative avait pour objectif de croiser les regards d'individus résidant en milieu rural (la « France des bourgs ») et d'individus résidant dans les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV, la « France des tours »), afin qu'ils nous parlent de leur sentiment de relégation et/ou de discrimination du fait de cette appartenance territoriale.

Pour mener à bien ce travail, dix-huit entretiens approfondis ont été réalisés auprès de Françaises et de Français issus de ces zones géographiques, partout en France.

Comme toute étude de ce genre, elle a bien évidemment ses limites. Et, comme toute enquête qualitative, elle n'a pas vocation à objectiver la vérité absolue s'agissant de la vie et du ressenti des habitants de la France des tours et de la France des bourgs. Il s'agit donc de lire ce qui va suivre avec l'humilité qui caractérise, selon nous, le regard des différents experts de la Fondation Jean-Jaurès qui ont bien voulu donner de leur temps pour se plonger dans les divers entretiens.

Mais si l'humilité doit être de mise, la petite « plongée » dans le réel que nous offre cette étude est, nous semble-t-il, salutaire pour alimenter utilement les débats souvent passionnés autour des questions territoriales, de discriminations et de relégation, débats qui se tiennent très souvent loin des territoires en question.

L'étude et les entretiens ont cela d'utile qu'ils montrent des Français particulièrement lucides quant à

la réalité de ce qu'ils vivent et quant aux caractéristiques des lieux où ils vivent. Ce que l'on constate, comme souvent chez les Français, quoi qu'on en pense, c'est une façon assez précise de décrire leur réel, sans misérabilisme ni déni.

Et c'est ce point qui est, selon nous, l'élément le plus important : comme vous le verrez dans la synthèse de l'étude et dans les différentes analyses, personne ne surjoue sa misère ou ne minimise les contraintes propres à son territoire, personne ne se plaît à jouer les victimes où à se voir plus beau qu'il n'est. Le réel, juste le réel. Ainsi, les ruraux objectivent aisément les difficultés intrinsèques à leur lieu de vie – mobilité subie et dépendance à la voiture, réseau professionnel faible, perspectives réduites de rester sur le territoire quand on est jeune – mais ne se vivent pas comme discriminés ni comme les moins bien lotis en matière de cadre de vie. À côté d'eux, les habitants des QPV objectivent leurs « avantages » pour ce qui est des capacités de déplacement et de l'accès aux services publics, mais ressentent une forte discrimination du fait d'un environnement dégradé et du regard extrêmement négatif que la société dans son ensemble porte sur leur territoire.

Alors, que faire de tout cela ? D'abord, tenter, en effet, de trouver des points communs et des éléments de convergence entre ce que vivent ces deux « publics » n'est pas inutile. Faire commun à travers des expériences sensibles partagées permet sans doute de créer, à terme, une forme d'empathie chez les uns et chez les autres, empathie qui semble manquante dans la société moderne.

Mais il y aurait, nous semble-t-il, quelque chose d'artificiel à vouloir absolument les entraîner dans des combats communs. En effet, la France des bourgs souffre et rumine en silence, mais elle tente de bricoler, de trouver des solutions, tout en restant fière

de son territoire. La France des tours paraît quant à elle subir son territoire, son cadre de vie et les représentations qu'on y porte.

Néanmoins, faire en sorte que chacun ressente la fierté d'appartenir à son territoire et que les commentateurs puissent en parler avec le même respect et la

même considération, que l'on soit de gauche ou de droite, adepte de la France des villes ou de la France des champs, voilà peut-être un début de réponse à ce sentiment partagé par les deux groupes : celui de ne plus vraiment être sur la photo de famille.

Synthèse de l'enquête

– Jean-Daniel Lévy

Directeur délégué, Stratégies politiques et d'opinion, Toluna Harris Interactive

– Jean-Philippe Dubrulle

Directeur des études politiques et d'opinion, Toluna Harris Interactive

– Ronan Gouhénant

Chargé d'études senior, Toluna Harris Interactive

La Fondation Jean-Jaurès s'est associée à Toluna Harris Interactive pour réaliser une enquête qualitative portant un regard croisé sur les discriminations en milieu rural et dans les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Dix-huit entretiens semi-directifs d'une heure ont été réalisés auprès de Français issus de ces zones géographiques, partout en France, dans l'objectif d'identifier des mécanismes de perception et des logiques de vécu.

Méthodologie

L'enquête qualitative « Le vécu des discriminations en milieu rural mis en regard des Quartiers prioritaires de la politique de la Ville » a été conduite au travers de dix-huit entretiens individuels d'une heure chacun, dans toute la France, au mois de mars 2026 : quatorze entretiens d'habitants en milieu rural (dont sept en « zone de revitalisation rurale ») et quatre entretiens d'habitants de Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Les profils interrogés ont par ailleurs fait l'objet d'un équilibrage selon le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle (dont une segmentation public – privé – chômage) et la région.

Les résultats de cette enquête reflètent les perceptions, représentations et ressentis des personnes questionnées sur les discriminations territoriales, avec une focale portée sur les habitants des territoires ruraux, dont le vécu a été mis en regard de celui des habitants de QPV. L'étude portant sur la dimension purement territoriale des discriminations, elle vient compléter les travaux investiguant d'autres formes de discrimination – d'âge, sociale, raciale, etc. – qui touchent incidemment les mêmes populations.

Que retenir de cette enquête ?

Des rapports au cadre de vie fortement différenciés selon les territoires

Avant de s'intéresser en profondeur aux discriminations perçues et vécues, **l'étude a cherché à objectiver le regard que portent les habitants des zones rurales et des QPV à l'égard de leur environnement de vie**. Il en ressort un vécu différent.

D'une part, les résidents des zones rurales évoquent spontanément leur satisfaction. **Le cadre rural dans lequel ils vivent correspond à ce qu'ils recherchent**, à leur caractère et leur personnalité, nombreux sont ceux faisant le lien avec leur identité profonde. Qu'elles vivent depuis toujours dans un tel environnement (parfois de manière entrecoupée par un intermède urbain) ou qu'elles aient fait le choix de venir s'y installer, les personnes interrogées relatent leur recherche d'une meilleure qualité de vie qui s'est, avec le temps, transformée en un réel attachement au territoire. **Elles deviennent des porte-parole revendiquant et défendant avec force**

leur terroir. Si certaines se remémorent être venues habiter en zone rurale par contrainte économique, ne pouvant se loger dans une zone urbaine ou péri-urbaine, toutes reconnaissent une adaptation aisée et totale rendant presque inenvisageable un retour en ville. La zone rurale est devenue l'antagonisme de la ville, qui représente pêle-mêle stress, agressivité, insécurité, embouteillages, complexité et hostilité. À l'inverse, les enquêtés ruraux associent majoritairement leur cadre de vie au calme, à la sérénité, la nature, la simplicité, la sincérité, la sécurité, la vertu et l'authenticité. De plus, l'aspect économique, avec la possibilité de se loger dans une maison et d'avoir accès à un espace extérieur, apporte à ces personnes un épanouissement leur permettant de se projeter dans la vie future avec sérénité. Toutes envisagent de vieillir là où elles habitent.

« Ce n'est pas un territoire idéal mais je ne vois pas d'autre endroit qui serait mieux. » (Rural, femme, 49 ans, en couple)

« C'est plus dur d'être dans un quartier prioritaire car on ne choisit pas ça, le milieu rural reste un choix. » (Rural, homme, 18 ans, célibataire)

« La commune me plaît. On est rapidement à la campagne. À part les docteurs, nous avons ce qu'il nous faut. Nous avons un beau parc fleuri et un château. Le coin est beau. C'est une ville pour ceux qui aspirent à une vie simple. » (Rural, homme, 60 ans, célibataire)

« Le côté rural fait partie de mon identité, j'ai fait un bac agricole et un BTS forestier. Je ne me vois pas en ville. Je me suis senti fondre quand j'y ai passé quatre ans, j'étais en appartement, j'avais de la promiscuité avec les gens, j'entendais mes voisins, je n'avais pas de jardin. » (Rural, homme, 31 ans, en couple)

D'autre part, **les habitants des QPV traduisent davantage un sentiment de contrainte quant à leur environnement.** C'est par la négative qu'ils évoquent leur (non-)choix de vivre là où ils vivent, car ils ne peuvent pas vivre ailleurs. **Ils caractérisent, notamment, la dégradation de leur cadre de vie.** S'ils appréciaient son aspect populaire et sa mixité, ils déclarent subir aujourd'hui un espace qu'ils jugent de moins en moins agréable. Ils regrettent, entre autres, l'insécurité, les incivilités et le sentiment

d'un communautarisme qui, tout en favorisant l'intégration des personnes au sein d'un groupe, tend aussi à les exclure à l'extérieur. Le malaise que ressentent les habitants des QPV à l'égard de leur environnement se manifeste par une envie d'ailleurs ou, à défaut, par une absence de projection à long terme dans cet espace.

« Je voulais et je devais prendre mon indépendance. J'ai pris ce que l'on me proposait. J'ai été très soulagée quand on m'a proposé le premier logement car j'avais vraiment besoin de prendre mon indépendance. Il y avait aussi de l'appréhension liée à l'insécurité, dont j'avais déjà entendu parler avant, mais qui m'a été confirmée par le propriétaire et les voisins. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« Ça ne fait pas du tout partie de mon identité. Je ne savais même pas que mon quartier est un quartier prioritaire. J'avais seulement besoin de prendre mon indépendance et cela s'est fait ici. Au final, c'est une bonne chose. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« Ce n'est pas un quartier qui me représente car je ne vais jamais parler avec les habitants du quartier. Je suis ici simplement par opportunité. » (QPV, femme, 20 ans, célibataire)

« À 60 ans, j'ai l'impression que mon quartier m'échappe, je ne me reconnais plus. Beaucoup de mes connaissances ont quitté la ville. On est perdus et on a l'impression de ne plus être à notre place. » (QPV, femme, 51 ans, célibataire)

Distinguer les désavantages territoriaux du sentiment de discrimination

La façon la plus évidente de définir la discrimination consiste à examiner les grands domaines dans lesquels elle peut s'exercer : accès aux services, emploi, logement, transports, éducation... Autant de territoires d'expression potentiels de la discrimination.

En partant du principe que tous n'ont pas accès aussi facilement et librement à ces différents terrains, on peut établir objectivement la discrimination d'un territoire particulier, d'où le nom de discrimination « objective ». **Le territoire discriminant – structurellement, voire physiquement – est celui qui**

n'offre pas tout ce à quoi un habitant dudit territoire peut légitimement prétendre ou revendiquer, au regard de ce dont bénéficient les habitants d'autres territoires.

Mais, parallèlement, la discrimination renvoie aussi à un autre processus beaucoup plus subjectif et de l'ordre du ressenti : **le sentiment d'être discriminé**, qui repose sur deux grandes composantes :

- **la façon dont chacun vit et éprouve son environnement** : il s'agit de la perception de sa qualité de vie, un sentiment très intime et personnel ;
- **la façon dont est considéré l'environnement en question par l'extérieur** (population, médias...), et en particulier les habitants de cet environnement.

Selon ces principes, et donc au-delà des dimensions objectives, une personne jugeant sa qualité de vie médiocre ou estimant que son environnement est mal perçu par l'extérieur aura de fortes chances de se sentir discriminée. À l'inverse, un individu portant un regard favorable sur sa qualité de vie ou trouvant que son environnement est valorisé par l'extérieur se sentira souvent beaucoup moins, voire pas du tout, discriminé.

En milieu rural, des contraintes structurelles fortes mais un sentiment de discrimination limité

Ce cadre d'analyse des discriminations nous permet de mettre au jour une composante importante de la discrimination objective dans le monde rural. En effet, **le monde rural se caractérise par la prégnance de handicaps liés aux déplacements, à la mobilité et aux transports** : offre de transports en commun limitée voire inexistante, quasi-obligation d'obtenir le permis de conduire et d'avoir son propre véhicule, nécessité de parcourir de longues distances pour accéder à des commerces particuliers... Ces éléments entraînent des conséquences multiples touchant à de nombreux pans de la vie quotidienne.

« C'est un handicap car on ne peut pas se passer d'un véhicule pour bénéficier des différents services. Lorsque mes filles vont grandir, ce sera un problème pour elles. Les transports en

commun sont peu fiables. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Les zones d'activités ou de services sont lointaines, il faut prendre la voiture. Il manque un petit city vraiment dans le village, il manque un commerce de village aussi, un lieu de rassemblement avec du lien social. On n'a rien aujourd'hui, il y a juste une école en association avec un autre village. [...] L'accessibilité est un problème, on n'a pas de transports en commun, la voiture et le permis sont obligatoires. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

Le marché du travail constitue une dimension vis-à-vis de laquelle le milieu rural peut être facteur de discrimination : offre de postes restreinte, diversité limitée, salaires inférieurs, éloignement des zones d'emploi... Les questions d'emploi en zone rurale peuvent être un frein également à l'installation, notamment des jeunes diplômés, qui font face à un déficit d'offres attractives sauf à faire le choix de vivre loin de leur lieu de travail (ou de télétravailler à plein temps).

« Mon épouse et moi sommes fonctionnaires. On pense à trouver un emploi plus proche de chez nous pour pouvoir faire des économies d'essence. La gare se situe à vingt minutes à vélo de chez moi et les horaires ne correspondent pas toujours aux horaires de nos emplois. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Si on veut travailler dans des milieux tertiaires ou un peu pointus, on est défavorisés ici. Par contre, il y a beaucoup d'opportunités dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Si on veut bosser ici, on peut. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

Le monde rural cumule aussi diverses contraintes en matière d'accès aux services. Que ce soit la poste, les banques ou les services publics de manière générale, de nombreux espaces se trouvent de plus en plus délaissés. Il en va de même pour les commerces de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie...) et autres enseignes. Le domaine médical est également concerné puisqu'il y a de nombreux déserts médicaux en zone rurale. Néanmoins, l'existence de Maisons France services et de maisons médicales, aux succès variables, atténue les discriminations sur ces dimensions.

« Dans certaines communes, cela peut être un handicap. Dans certaines villes, on doit faire trente minutes de route pour trouver le premier médecin ou le premier distributeur. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Sur les services de première nécessité, ça va, mais les services d'entreprise, les impôts, l'urbanisme, il faut faire de la route. C'est surtout sur l'administratif le problème. » (Rural, homme, 32 ans, en couple)

Les habitants des zones rurales sont tout autant limités au niveau des loisirs et des espaces de convivialité, en lien notamment avec leur éloignement géographique. Leurs villages sont moins dotés en structures associatives et en infrastructures physiques, bien que cela soit généralement compensé par un accès facilité à la nature et aux activités de plein air.

« On a moins de choix, moins d'offres dans les loisirs. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

« Ça manque d'aires de jeu pour les enfants, c'est limité. Il y a un stade de foot mais pas entretenu, un vieux tennis. » (Rural, femme, 29 ans, en couple)

L'éducation et la scolarité peuvent représenter également un cadre de discrimination. Concernant les écoles maternelles et élémentaires, la présence d'établissements dans de nombreux villages, souvent petits, permet un rythme calme et adapté à chaque élève, dans un environnement agréable et potentiellement plus éloigné des problématiques rencontrées dans les plus grandes écoles (harcèlement, etc.). En revanche, pour le niveau secondaire, les zones rurales sont clairement désavantagées avec un nombre réduit d'établissements, ce qui se traduit par un choix contraint et des déplacements longs chaque jour, nécessitant de se lever tôt et de rentrer tard ou bien d'aller en internat. Pour ce qui est de l'éducation, les zones rurales ont, de plus, accès à une offre culturelle moins nourrie.

« Pour l'enseignement élémentaire et primaire, il n'y a pas de différence entre le milieu urbain et rural. Cela devient un handicap à partir du secondaire et de l'universitaire. La qualité de l'enseignement pourrait même être meilleure en zone rurale car les classes sont moins grandes et les institu-

teurs sont moins stressés. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« On a des petites écoles à taille humaine donc ça c'est un atout, mais à partir du collège, du lycée, c'est handicapant. Ma fille est dans un lycée qui est très bien et qui n'est pas très loin donc c'est une chance mais ce n'est pas le cas partout. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

Dans ce panorama de discrimination objective assez marquée, il est frappant de constater combien les ruraux mettent le plus souvent à distance l'idée même de discrimination, signe qu'ils ne connaissent sans doute pas de discrimination subjective, c'est-à-dire qu'ils n'en ressentent pas.

« Je ne me suis jamais senti discriminé par rapport à un citadin. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Je ne pense pas que l'on puisse parler de discrimination pour autant. Nous sommes plus oubliés que discriminés. » (Rural, femme, 49 ans, en couple)

La première raison renvoie à leur bien-être, précédemment évoqué. Les ruraux sont heureux de vivre dans leur environnement, sont épanouis et n'aspirent pas à quitter un territoire qui participe grandement à leur qualité de vie.

« Ce que j'ai aujourd'hui est mon idéal, je pense. Je ne ressens pas le besoin d'avoir d'autres loisirs. Je ne sais pas si je ferai ma retraite ici par contre. Mes parents ont acheté une maison en ville sur la côte. » (Rural, homme, 32 ans, en couple)

« Je suis en harmonie avec mes valeurs. J'étais formatrice internationale et je voyageais beaucoup. Revenir en campagne permettait de me ressourcer. [...] Quand je suis chez moi, j'ai l'impression d'être en vacances. Au temps du Covid et du confinement, nous étions bien. » (Rural, femme, 49 ans, en couple)

La seconde raison renvoie à l'image que l'extérieur partage des ruraux, image semble-t-il de plus en plus favorable : celle d'un mode de vie et d'un environnement devenus aspirationnels, d'un retour à la nature qui apparaît comme une tendance sociétale de fond, d'une valorisation de l'espace, de valeurs authentiques portées par la ruralité... Preuve en est, la végétalisation et l'oxygénation s'invitent de plus en plus au cœur des villes, signe des progrès accomplis

par l'imaginaire rural qui n'est plus uniquement, aujourd'hui, synonyme de rusticité.

« Certaines personnes me disent que c'est bien de se poser, de ne pas être pressé, d'être tranquille. À Paris, la vie est plutôt *speed*. C'est valorisé, on le ressent avec les gens qui viennent en vacances, on nous dit qu'on a de la chance, qu'on n'a pas à courir. » (Rural, homme, 45 ans, en couple)

« De ce que je vois dans les médias, les gens reviennent vers le rural, ils veulent du calme. Je pense qu'on est envié plus qu'autre chose. On est dans le retour aux sources, dans le faire soi-même, dans le côté autosuffisant. » (Rural, homme, 31 ans, en couple)

Cette discrimination objective est d'autant plus mise à distance que ces ruraux résilients ne se victimisent pas, qu'ils ne recherchent pas de bouc émissaire aux maux qu'ils peuvent rencontrer, mais qu'ils affichent au contraire une posture d'action : s'en sortir, se prendre en main, développer des stratégies solidaires que l'on juge souvent propres au milieu rural. Résilience, solidarité, adaptation et débrouillardise sont des termes très adaptés et associés au milieu rural qui atténuent le ressenti de discrimination.

« Chez nous on est plus autonomes, on est moins dépendants. On se débrouille plus, parce qu'on a la possibilité de le faire aussi, et puis on a appris à faire plus de concessions sur les trajets en prenant la voiture. » (Rural, homme, 31 ans, en couple)

Dans les QPV, un sentiment de discrimination davantage lié au cadre de vie et à l'image du territoire

À l'inverse, sur les différents terrains potentiels d'expression de la discrimination objective, **les QPV donnent l'impression de territoires qui ne sont pas objectivement discriminants ou discriminés**.

En matière de transports, les habitants de QPV reconnaissent unanimement que leur territoire est un véritable atout, d'autant plus au regard de la situation en milieu rural. Ils bénéficient d'une

diversité des modes de déplacement, individuels ou collectifs, avec un maillage important leur permettant de se rendre quasi partout et presque quand ils le souhaitent, ce qui renforce l'accessibilité de leur environnement. Les infrastructures sont développées et les fréquences de passage, jugées adaptées, le tout couplé régulièrement à des politiques tarifaires avantageuses, faisant de ces zones de vie des endroits où il est facilement possible d'évoluer même sans être motorisé.

« Je ne suis pas véhiculée donc j'apprécie le réseau de transports en commun. Il y a beaucoup de commerces de proximité, on a une offre culturelle intéressante. » (QPV, femme, 58 ans, célibataire)

« Les transports sont un vrai point fort, surtout pour moi qui ne suis pas motorisée. » (QPV, femme, 51 ans, célibataire)

Sur la dimension professionnelle, les QPV disposent globalement des avantages des urbains : une offre d'emploi quantitative, qualitative et diversifiée, grâce à une proximité avec les zones d'activité économique – notamment grâce à l'offre de transports en commun. Toutefois, des discriminations « indirectes » peuvent exister, liées au profil des habitants des QPV, entre autres sur l'aspect ethnoculturel, réel ou supposé. À ce niveau, les discriminations ne sauraient être associées à la variable territoriale, qui agit au mieux en tant qu'élément d'information.

« Pour l'emploi, le quartier prioritaire n'est pas un handicap. Après, on n'est pas plus aidés là-dessus que d'autres. » (QPV, femme, 51 ans, célibataire)

Tout comme pour l'emploi, les QPV ne jouent pas défavorablement en matière d'accès aux services, publics et privés, à la santé et aux loisirs : ces quartiers sont d'ailleurs souvent ciblés par les pouvoirs publics pour y assurer la présence desdits services.

« On est bien lotis que ce soit la banque, la poste, les commerçants, les médecins ou les services publics en général. On est bien, à part pour les urgences. Ce n'est pas un aspect sur lequel on a l'impression d'être oubliés. Les pouvoirs publics font des efforts pour les quartiers prioritaires concernant les services. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« On a les services de santé qu'il faut dans la ville, il y en a pas mal. Après, comme ailleurs, il n'y a pas assez de médecins généralistes. » (QPV, femme, 51 ans, célibataire)

Les QPV se distinguent en revanche du milieu rural sur la question du logement. L'offre y est jugée insuffisante et chère, tandis que les délais pour obtenir un logement social sont parfois dissuasifs. La qualité des habitations est également fortement critiquée.

« C'est un atout une fois qu'on a le logement, mais les démarches peuvent être très longues. Personnellement, cela m'a pris trois ans. On est un peu mieux lotis dans mon quartier. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

Enfin, l'éducation et la scolarité sont perçues par le prisme d'une ambivalence. D'un côté, l'offre est importante, à tous niveaux (même jusqu'à l'enseignement supérieur), avec des établissements souvent adaptés, aux classes et effectifs limités, et des réseaux d'éducation prioritaires (REP) disposant de moyens particuliers. De l'autre, la qualité de l'enseignement est critiquée, tout comme le désengagement du corps professoral. Sont aussi condamnés le harcèlement, les incivilités, les degrés de violence et les attitudes, de manière générale.

« L'enseignement est un atout, on a des écoles, trois collèges, le lycée n'est pas loin. » (QPV, femme, 51 ans, célibataire)

Ainsi, les habitants de QPV apparaissent moins confrontés à des formes de discriminations « objectives », d'autant plus une fois mis en regard du milieu rural. Toutefois, même si les ruraux reconnaissent ces éléments et constatent que les citoyens des QPV sont plus épargnés, et même aidés par les pouvoirs publics, ils n'envient pas le quotidien ni l'environnement de ces derniers.

À la différence de la discrimination objective, manifestement peu à l'œuvre dans les QPV, la discrimination subjective y est davantage présente. Elle donne, au final, un profond sentiment de discrimination aux habitants de ces territoires.

Tout d'abord, les habitants des QPV se montrent assez peu enthousiasmés et épanouis par

leur environnement. Ils ont plutôt une sensation de malaise diffus venant clairement affecter leurs perceptions et construire les conditions d'un sentiment de discrimination plus subjectif.

Ensuite, l'image renvoyée par les QPV et projetée sur les résidents de ces quartiers traduit une mauvaise perception de l'extérieur, qui alimente très clairement la discrimination subjective ressentie par les habitants. Les QPV souffrent, en effet, d'une vision très dévalorisée, marquée par l'insécurité, la violence, les incivilités, les dégradations et l'insalubrité, faisant écho à une sorte de zone de non-droit plus ou moins abandonnée dans laquelle règne la loi du plus fort. Ces lieux sont de fait peu aspirationnels : les Français n'ont, le plus souvent, aucunement envie d'y vivre, ce qui affecte incontestablement les habitants de ces quartiers. De plus, cette perception est relayée et alimentée (voire construite ?) par les médias, qui montrent très peu de considération pour des territoires qu'ils ne visitent que lorsqu'ils sont en recherche de sensationnel, qu'ils souhaitent exploiter un fait divers..., lequel ne vient que conforter leur modèle.

En fin de compte, cette image extérieure a clairement un impact sur le ressenti de discrimination des habitants de QPV, qui contraste nettement avec la situation observée en milieu rural.

« L'urbain dispose de plus de commerces de proximité. Ils sont mieux desservis sur les systèmes de livraison à domicile de nourriture. Les urbains sont plus proches des centres administratifs. Les urbains sont mieux desservis en transports. » (Rural, homme, 38 ans, en couple)

« Pour moi, la différence est qu'un rural n'est pas traité du tout comparé à un habitant d'un quartier prioritaire pour la ville. Il y a un minimum qui est fait pour eux. Pour les pouvoirs publics, nous sommes habitués et c'est notre choix. » (Rural, femme, 49 ans, en couple)

« Je pense qu'il est plus favorable de vivre dans un milieu rural, même si on manque de services et de moyens que dans un quartier défavorisé un peu laissé à l'abandon. » (Rural, femme, 41 ans, en couple)

« C'est des quartiers abandonnés aussi en ville, c'est comme nous en milieu rural. Il y a un abandon des petits villages ruraux et de ces quartiers-là. Après, je pense que la densité de population dans ces quartiers fait qu'ils sont plus aidés. » (Rural, homme, 58 ans, célibataire)

Des variations importantes selon le degré d'isolement territorial et les profils sociaux

Si les zones rurales bénéficient, auprès des personnes interrogées, d'un fort crédit, celui-ci a positivement évolué au cours des dernières années. Une forme d'attractivité nouvelle a vu le jour, avec l'image d'un modèle enviable rendant assumable ce mode de vie et entraînant un développement de ces territoires. Cette réalité s'est mise en place avec la pandémie de Covid-19 en 2020, synonyme de redécouverte du monde rural et d'oxygénation loin des villes. Le confinement et l'essor du télétravail se sont conjugués au retour à des valeurs comprises dans le rural (sincérité, authenticité, bonne santé, etc.). En parallèle, l'essor d'Internet et des nouvelles technologies a eu pour conséquence de désenclaver le milieu rural... à la condition de ne pas se trouver en zone blanche. Ce désenclavement est également le résultat de la dématérialisation de nombreuses formalités administratives ou d'achats divers, réduisant les frontières et les déplacements contraints – le corollaire de cette évolution étant la maîtrise des technologies numériques. En effet, pour les habitants ruraux les plus âgés, ces avancées et développements creusent, à l'inverse, le fossé avec le reste de la population et accentuent les discriminations objectives de ces territoires.

« Je pense que ce que j'ai est ce que recherchent les Français aujourd'hui, le côté tranquille tout en étant proche de la ville.[...] Les amis comme ma famille m'envient le côté tranquillité allié avec la proximité de la ville. » (Rural, femme, 21 ans, en couple)

« Nous nous sentons de moins en moins discriminés. Il y a des centres médicaux qui s'installent. C'est certainement aussi parce qu'il y a de plus en plus de personnes qui s'installent en zone rurale.

Il y a aussi de plus en plus de commerces et la mise en place d'un circuit court avec les agriculteurs. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

Ce regain d'intérêt pour le rural n'a pas de parallèle dans les QPV qui, au contraire, voient leur image se dégrader continuellement à mesure que progressent les problématiques de sécurité ou de narcotrafic dans l'imaginaire collectif.

Le degré d'isolement territorial structure fortement les expériences rurales

Le milieu rural n'est pour autant pas un espace monolithique. Les entretiens réalisés amènent à distinguer au moins deux types d'environnement qui le composent : le semi-rural et le rural profond.

Le semi-rural est un rural relié et connecté, notamment à des villes plus grandes, comme un sas entre l'urbain et le rural. Cet environnement est à la croisée des chemins : s'il dispose d'un accès limité aux services, d'une offre de transports sporadique et qu'il nécessite de posséder son propre moyen de locomotion, il permet en revanche d'accéder facilement aux pôles urbains et à leur potentiel. C'est, par ailleurs, ce rural qui a bénéficié de l'essor postpandémique, qui jouit d'une bonne image et qui est grandement investi par d'anciens urbains, lesquels continuent de travailler en ville dans des métiers du tertiaire, pour la plupart.

« Je ne peux pas dire que je suis dans un environnement rural car cela voudrait dire que nous sommes éloignés de tout, ce qui n'est pas le cas. Nous sommes dans le semi-citadin semi-rural. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Je pense qu'il est plus facile de vivre dans un territoire rural aujourd'hui. Ça évolue, la ruralité est plus prise en compte, on est moins dans l'image du paysan d'il y a quelques années. » (Rural, femme, 29 ans, en couple)

Ce modèle rural, presque hybride, est venu reléguer le rural « isolé ». S'observe ainsi un vécu des discriminations différent : les habitants du semi-rural ont un sentiment nettement moins fort de discrimination subjective.

À ce semi-rural s'oppose donc un « rural profond » qui, malgré une régression notable, reste tout de même d'actualité. Il est très isolé, peu voire pas relié aux centres urbains et subit de plein fouet une crise de l'emploi et de l'accès aux services publics, aux commerces et aux professionnels de santé. Cette forme de rural a également une image nettement moins attractive aux yeux des Français et se dépeuple petit à petit, ne profitant pas du phénomène d'aspiration lancé en ce début de décennie. Les habitants du « rural profond » ont davantage le sentiment d'être laissés pour compte et de vivre dans une zone à l'écart des investissements publics.

« Je pense que cela va encore empirer. Je ne le souhaite pas mais je crois que ça sera de pire en pire. Si on fermait la Maison France services ça serait catastrophique. [...] C'est très dur parfois de ne pas avoir de médecin. [...] Cela empire de plus en plus. Il y avait plus de choses à leur époque. La campagne, c'est de plus en plus dur. » (Rural, homme, 60 ans, célibataire)

L'âge, la mobilité et la configuration familiale modulent le vécu des inégalités territoriales

Outre les deux formes de ruralité existantes, les profils de leurs habitants traduisent également un vécu différent des discriminations.

Les personnes âgées, plus encore lorsqu'elles sont seules, isolées, dépendantes et qu'elles ne peuvent plus se déplacer librement, alors qu'elles ont besoin de soins, de services à domicile et, qui plus est, si elles sont peu en affinité avec les nouvelles technologies, sont beaucoup plus sujettes à ressentir diverses formes de discrimination. Sans remettre en cause leur attachement au territoire rural, elles en éprouvent plus fortement la relégation.

« Les plus âgés seraient mieux dans une petite ville où il y a des commerces, où on peut avoir un lien social. Là, en milieu rural, c'est plus compliqué. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

« Les personnes seules sans enfants se sentiraient trop isolées. Les couples de jeunes pourraient se

sentir bien mais je pense que l'environnement urbain correspond mieux à ces personnes. » (Rural, homme, 38 ans, en couple)

Les plus jeunes, en particulier les adolescents et les jeunes adultes sans enfant, subissent également particulièrement la position du rural.

Difficultés de déplacement, organisation contrainte ou encore absence de lieux de sociabilisation et de convivialité viennent s'opposer aux désirs de ces personnes.

« Pour un jeune couple, quand on est jeune, je pense que les villes sont plus adaptées. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

« Les ados, c'est compliqué avec les études, certains doivent aller en internat, même au collège. Nous, notre collège sera à vingt ou vingt-cinq minutes. Il y a aussi les envies de sortir à cet âge-là, il y a d'autres loisirs, d'autres activités. » (Rural, femme, 29 ans, en couple)

À l'inverse de ces profils, **les familles avec de jeunes enfants et les récents retraités sont des groupes acceptant davantage les contraintes du monde rural.** Ils s'épanouissent dans ce cadre, valorisent l'extérieur et peuvent aisément se déplacer. Ils apprécient également le calme, la sérénité, le confort et la sécurité.

« Maintenant que j'ai des enfants, je vois qu'ils sont heureux, dans un équilibre, je ne pourrais pas changer de milieu. Ils ont une certaine autonomie avec l'extérieur, ils sont souvent avec moi. Peut-être qu'en grandissant ils auront envie d'autre chose, pour l'instant ils restent petits. » (Rural, homme, 32 ans, en couple)

« Pour ma mère qui est jeune retraitée, c'est idéal, elle a tout à proximité, elle prend encore sa voiture et elle aime la nature. » (Rural, femme, 29 ans, en couple)

Notons aussi que cette même logique de profils existe auprès des habitants des QPV. **Cet environnement revêt encore plus un caractère discriminatoire pour les jeunes femmes, les individus y ayant toujours vécu et les personnes âgées.** *A contrario*, les (jeunes) hommes semblent moins ressentir de discriminations liées à leur environnement.

Un sentiment partagé de relégation politique

En dépit d'un vécu différencié des discriminations, les habitants des zones rurales et des QPV partagent **une perception : celle de ne pas être réellement considérés par les pouvoirs publics. Les deux profils ressentent un sentiment d'oubli, d'abandon, qui se traduit par le fait de penser ne pas constituer une priorité pour les politiques.**

Les citoyens interrogés constatent une méconnaissance de leur environnement respectif et des enjeux auxquels ils sont confrontés quotidiennement, doublée d'un sentiment de déconnexion et de manque d'empathie. Par ailleurs, une sensation de désintérêt se fait également ressentir, étant donné l'absence d'aides et d'investissements publics.

Ces éléments sont d'autant plus mal vécus que les deux catégories payent leurs impôts et considèrent avoir le droit à la même considération et aux mêmes financements que le reste de la population. Mais, au contraire, **elles ressentent et subissent une forme de déclassement, celui d'être des citoyens de « seconde classe », autant symboliquement que matériellement.**

S'ils font le constat de l'abandon ou de la non-priorisation de leurs préoccupations par les pouvoirs publics, les habitants des milieux ruraux ne montrent pas pour autant une grande virulence dans la condamnation de l'action des autorités. Bien qu'ils regrettent la situation, ils l'expliquent et la comprennent notamment par les différences de densité de population entre leur milieu rural et les zones urbaines. Les ruraux mettent en avant, en ce sens, comment ils s'organisent autrement pour apporter une réponse à ces problématiques par leurs propres moyens. Néanmoins, **ils parviennent à définir un certain nombre de domaines et de directions stratégiques dans lesquels les pouvoirs publics pourraient ou devraient davantage intervenir pour résoudre la question de la discrimination sur leur territoire.** Sont ainsi évoqués : le développement de l'offre de transports et les sujets de mobilité et d'accessibilité, afin de désenclaver les

territoires ; la démocratisation des outils numériques et la connectivité ; la lutte contre les déserts médicaux...

« Les pouvoirs publics nous donnent moins de priorité. Ils priorisent plus les villes, elles auront plus rapidement les choses. Ici, on peut rester des années sans bons aménagements. » (Rural, homme, 18 ans, célibataire)

« On est complètement abandonnés par les pouvoirs publics : on n'a plus de perception, plus de poste, le facteur passe tous les deux ou trois jours quand tout va bien, ils ont fermé la déchetterie qui était proche. [...] On paye des impôts comme tout le monde mais on n'a pas de services, notamment quand on est dans une maison un peu isolée. » (Rural, homme, 58 ans, célibataire)

De leur côté, les habitants des QPV font preuve d'une forme de véhémence à l'égard des pouvoirs publics, de manière générale, et de leur municipalité, de façon plus précise, regrettant notamment le manque d'investissement et de considération envers leur quartier.

« Je pense que nous sommes des laissés-pour-compte sauf en ces périodes d'élections municipales. Nous manquons de moyens. Nous sommes l'un des départements les plus pauvres malgré le fait que nous soyons l'un des départements les plus habités. Les pouvoirs publics ne sont pas capables de s'occuper correctement de nous. Les questions de l'inclusion et du handicap n'existent pas pour eux. Mon conjoint s'est fait refuser un logement à cause de sa couleur de peau. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

« C'est dur à vivre symboliquement car nous ne nous sentons pas entendus et les conséquences sont dures. Nous participons à la vie du pays mais nous ne sommes pas autant pris au sérieux que les autres personnes. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

« Ils ont les moyens de nous aider mais ils ne le font pas. Je pense que c'est parce qu'on ne nous voit pas comme des électeurs potentiels du fait de l'immigration et de l'abstentionnisme. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

Conclusion

Cette enquête met en évidence trois résultats principaux :

1. en milieu rural, les enquêtés décrivent des **désavantages structurels importants, mais un sentiment de discrimination limité** ;
2. dans les QPV, **le sentiment de discrimination semble davantage nourri par le cadre de vie, l'image de leur territoire qu'en ont les habitants (plutôt que ses caractéristiques propres) et le regard extérieur** ;
3. dans les deux cas, les enquêtés partagent **un ressenti de relégation politique et de faible considération institutionnelle**.

De façon opérationnelle, trois axes se dégagent :

1. **réduire les désavantages structurels** dans les territoires ruraux ;
2. **améliorer le cadre de vie** dans les QPV ;
3. introduire **une reconnaissance et une empathie** envers ces deux lieux de vie, c'est-à-dire inclure leurs résidents au même titre que le reste de la population. Reconnaître les contraintes propres à chaque type de territoire sans montrer du doigt leurs habitants s'impose comme la ligne de crête de cette démarche.

Territoires fracturés, citoyens inégaux : la santé française au prisme des déterminants sociaux et de l'accès aux soins

– Laure Millet

Membre de la Chaire santé de Sciences Po, *Harkness Fellow* en politiques de santé comparées

L'accès à la santé s'est lourdement imposé comme une préoccupation majeure des Français, cristallisant les inquiétudes face au vieillissement de la population et le sentiment d'un service public à deux vitesses. Derrière les indicateurs nationaux se cache une réalité plurielle où la géographie vécue façonne intimement l'espérance de vie, le bien-être et le recours aux soins.

En croisant les enseignements de l'étude qualitative de Toluna Harris Interactive sur le vécu des discriminations territoriales avec les données quantitatives massives de la grande enquête de Doctolib et de la Fondation Jean-Jaurès¹, un diagnostic sans concession se dessine. Pour dépasser la simple gestion de la pénurie, l'architecture sanitaire doit opérer une mutation profonde : intégrer les déterminants sociaux de la santé, acter un virage résolument préventif et domiciliaire, et s'inscrire dans une approche décloisonnée de la santé et du soin dite « One Health ».

Comprendre et cartographier les déterminants sociaux de la santé

La santé ne se résume pas à l'absence de maladie ou à la simple consommation de prestations médicales. Elle est le produit des **déterminants sociaux de la santé**, c'est-à-dire des conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Ces facteurs structurels – l'environnement physique, la précarité économique, la mobilité, la sécurité et l'isolement – créent des inégalités de santé bien avant que le patient ne pousse la porte d'un cabinet médical.

L'étude de Toluna Harris Interactive met en lumière cette double mécanique des déterminants environnementaux et sociaux à travers deux typologies de territoires aux dynamiques différentes :

– **la ruralité isolée et la contrainte de l'enclavement** : en milieu rural, l'absence de transports en commun réguliers et l'obligation de posséder un véhicule motorisé constituent un déterminant de santé majeur. L'accès aux structures de soins y est directement conditionné par la mobilité physique.

1. Joy Raynaud et al., *Cartes de France 2026 de l'accès aux soins. Soignants et patients face aux inégalités territoriales*, Fondation Jean-Jaurès et Doctolib, 19 mai 2026.

Pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou les ménages les plus modestes, ce cadre géographique se transforme en facteur direct d'isolement.

« L'accessibilité est un problème : on n'a pas de transports en commun, la voiture et le permis [de conduire] sont obligatoires. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

– **les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et l'environnement subi** : à l'inverse, l'accès physique aux infrastructures de transport et de services est très bon en milieu urbain prioritaire. Le déterminant social négatif y est d'une autre nature : il s'agit du climat d'insécurité, des incivilités et de la dégradation générale du cadre de vie. Ce sentiment de malaise diffus pèse lourdement sur la santé mentale des habitants et la motivation des professionnels de santé à s'y installer.

« Il y a un décalage avec mon avis point par point et mon sentiment global de me sentir oubliée par les services publics. [...] Je pense que c'est parce que je me focalise sur l'insécurité, qui est extrêmement forte. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

Cette approche par les déterminants sociaux est corroborée à grande échelle par l'enquête de la Fondation Jean-Jaurès et Doctolib. L'analyse cartographique publiée en mai 2026 révèle notamment qu'un nouveau facteur socio-économique s'est considérablement distingué : **la hausse durable du prix des carburants**. Dans les zones de ruralité profonde, le coût du trajet automobile est devenu un motif direct de renoncement ou de report des soins pour les ménages fragiles. Les inégalités de santé s'ancrent ainsi dans les budgets de transport avant même de se manifester dans le parcours de soin.

L'approche préventive : sortir de l'impasse du « tout curatif »

Face à un système de soins sous haute tension, la réponse traditionnelle consistant à ajuster les capacités hospitalières ou la médecine de ville en fin de chaîne ne suffit plus. Le basculement vers une **approche préventive** s'impose comme l'unique

levier de viabilité à long terme. Prévenir, c'est agir en amont sur les comportements, les dépistages et les risques pour éviter l'apparition des pathologies ou leur aggravation.

Les données issues du terrain démontrent les angles morts de notre modèle médico-centré actuel :

– **la saturation des urgences faute de premier recours** : en QPV, les difficultés d'accès chroniques à un médecin traitant poussent les patients à utiliser les structures hospitalières pour des soins de premier niveau.

« Je pense que le fait de ne pas avoir de généraliste encombre les urgences avec des situations qui auraient pu être traitées plus rapidement par des généralistes. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

– **la rupture du suivi de proximité** : en milieu rural, le non-remplacement des médecins généralistes et spécialistes qui partent à la retraite transforme le suivi de santé en une épreuve logistique complexe.

« Le départ à la retraite des médecins qui ne sont pas remplacés, c'est très clairement un handicap sur la santé. C'est une limite. » (Rural, femme, 41 ans, en couple)

L'étude de la Fondation Jean-Jaurès et Doctolib illustre parfaitement cette fracture temporelle de l'accès aux soins. Si la réactivité de la médecine de premier recours se maintient à un niveau correct à l'échelle nationale – 39 % des rendez-vous en médecine générale sont obtenus en moins de quarante-huit heures –, la situation se détériore dès que l'on touche à la médecine spécialisée préventive ou de second niveau. À titre d'exemple, seuls **8 % des rendez-vous chez les cardiologues** sont décrochés dans ce court délai.

Ce goulot d'étranglement sur les spécialités de contrôle (cardiologie, gynécologie, ophtalmologie) détruit l'effort de prévention : un patient rural ou issu d'un QPV dont la pathologie chronique n'est pas anticipée ou suivie à temps finira inévitablement par être pris en charge à un stade avancé par le système curatif, le plus souvent en milieu hospitalier, ce qui augmentera à la fois la détresse individuelle et les coûts collectifs.

L'enjeu critique du suivi et du maintien à domicile

La santé à domicile constitue un pilier de résilience indispensable, mais de plus en plus précaire, face à l'enclavement territorial et à la perte d'autonomie des populations. En milieu rural profond, là où l'absence de transports handicape l'accès aux soins, la médecine mobile représente souvent le dernier filet de sécurité pour les patients. En effet, certains praticiens continuent de se déplacer directement au chevet des malades ; une nécessité absolue sachant qu'un grand nombre de personnes âgées vivent isolées. Les dynamiques de terrain révèlent d'ailleurs une dualité inquiétante. D'un côté, les territoires disposent parfois d'un écosystème de soutien précieux permettant de recevoir des soins, de se faire livrer des courses ou de bénéficier de matériel d'hospitalisation directement chez soi. Mais de l'autre, ce modèle s'essouffle lourdement sous l'effet d'une baisse des moyens publics et d'une pénurie de structures associatives capables de coordonner ces interventions.

« C'est plus compliqué quand on arrive en perte d'autonomie pour des raisons de santé, pour des raisons budgétaires. Il y a un manque de structures associatives, notamment pour les aides à domicile. On a des moyens humains et publics qui diminuent : on ne peut pas aider pour aller faire les courses, des choses comme ça. » (Rural, femme, 41 ans, en couple)

Cette vulnérabilité se prolonge jusqu'en milieu urbain périphérique (QPV) où, pour pallier la pénurie de généralistes en cabinet, les habitants n'ont d'autre choix que de se rendre aux urgences ou de s'en remettre à des services mobiles comme SOS Médecins, qui se déplace encore à domicile. Qu'il s'agisse d'anticiper la dépendance, à la campagne, ou de répondre à une urgence de premier recours, dans les QPV, la consolidation des structures de soins à domicile s'impose comme un axe majeur de l'approche préventive. Sans cela, la perte d'autonomie se transforme irrémédiablement en rupture de parcours de soins. Les nouvelles technologies et le numérique jouent un rôle clé pour participer au virage domiciliaire.

« Cela dépend. C'est extrêmement compliqué de trouver un médecin généraliste. Je n'en ai toujours pas. On a, malgré tout, des services d'urgence comme SOS Médecins qui sont très facilement disponibles sur place ou à domicile. Le centre des urgences est à proximité, même si les délais sont très longs. C'est assez rapide pour les spécialistes, que ce soit dans le public ou le privé. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

L'horizon One Health : intégrer la santé humaine, animale et environnementale

Pour repenser l'action publique de manière globale, le concept One Health (« une seule santé ») émerge désormais comme la grille de lecture de référence. Cette approche interdisciplinaire repose sur un constat simple : la santé humaine est intrinsèquement liée à la santé des animaux et à l'état écologique des écosystèmes dans lesquels nous cohabitons.

Les témoignages recueillis par Toluna Harris Interactive mettent en évidence une intuition forte des populations quant à ce lien entre santé, épanouissement personnel et écosystème :

« On est tout de suite à l'air libre : on se sent plus libre, on peut se balader avec les enfants. On a un jardin, on peut produire nos légumes, on a un extérieur... » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

« Ce que j'aime, c'est la tranquillité, la sécurité, la nature... On peut se promener facilement, on respire mieux. » (Rural, femme, 21 ans, en couple)

Pour les citoyens en zone rurale, la proximité avec les espaces naturels ainsi que la biodiversité et l'accès à une alimentation locale sont perçus comme des facteurs de bien-être physique et mental. C'est ce qui explique leur forte capacité d'adaptation face aux discriminations objectives d'infrastructures : l'écosystème compense en partie les défaillances du système de soins.

Cependant, ce milieu est lui aussi fragilisé par les dérèglements environnementaux, mentionnés par les

habitants des zones les plus isolées : sécheresses récurrentes affectant la gestion des sources d'eau privées, disparition de la neige dans les massifs de moyenne montagne, etc. Le cadre One Health rappelle que la dégradation d'une ressource naturelle a un impact immédiat sur la santé publique locale.

À l'inverse, l'environnement urbain dense des QPV souffre d'un déficit chronique d'accès à la nature et aux espaces de respiration, ce qui amplifie le stress, l'anxiété et les pathologies chroniques. L'aménagement du territoire, la végétalisation des espaces urbains et la lutte contre les îlots de chaleur ne sont plus des options esthétiques mais des interventions de santé publique de premier ordre pour améliorer la santé globale.

Vers une responsabilité populationnelle et territorialisée ?

La confrontation de ces données de terrain démontre qu'il n'existe pas une seule carte des « déserts médi-

caux » ou des discriminations vécues dans l'accès à la santé, mais une multitude de réalités.

Pour restaurer l'équité en matière de santé, les politiques publiques doivent abandonner les visions centralisées au profit de la responsabilité populationnelle. Cela implique de donner aux acteurs locaux (communautés professionnelles territoriales de santé – CPTS, municipalités, réseaux associatifs) les leviers pour adapter l'offre de soins aux spécificités de leur population.

En ayant systématiquement recours aux outils numériques et au suivi à distance (téléconsultation, télé-expertise, télésurveillance) comme compléments de coordination – et non comme substituts –, et en intégrant les déterminants de santé (transports adaptés, aménagement environnemental, soutien aux aidants), le système pourra enfin passer d'un modèle de gestion de la maladie à un véritable dispositif protecteur de la santé au sens large.

Territoires ruraux et QPV : des mobilités entravées qui alimentent des ressentis contrastés

– Mathieu Alapetite

Expert associé à la Fondation Jean-Jaurès

La capacité à se déplacer sur un territoire, voire simplement à s’y projeter, constitue l’un des moteurs les plus puissants de la discrimination territoriale. Aujourd’hui, 73 % des Français n’ont, par exemple, pas le choix de leur manière de circuler dans les communes isolées (21 % dans les métropoles¹), au profit de la voiture individuelle. L’étude qualitative conduite par Toluna Harris Interactive en avril 2026 ne fait que confirmer cette tendance². À travers leur dimension transversale, les transports et les déplacements semblent être positionnés au premier rang des handicaps objectifs identifiés en milieu rural, tandis que les habitants de Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) les désignent, de manière globale et unanime, comme un atout principal de leur territoire. Ce clivage apparent est toutefois plus complexe qu’il n’y paraît. Derrière la présence ou non d’infrastructures se cachent des réalités quotidiennes profondément différentes : des ruraux objectivement pénalisés mais remarquablement résilients, et des résidents de QPV techniquement bien dotés mais dont la liberté de circulation réelle se heurte à des contraintes d’un autre ordre.

La loi d’orientation des mobilités (LOM) avait consacré le « droit à la mobilité » pour tous les citoyens. Nous verrons que la réalité est tout autre, notamment dans les territoires considérés dans l’étude. Celle-ci nous rappelle qu’il s’agit concrètement du « droit des droits », qui conditionne les autres droits – emploi,

formation, santé, culture et tout simplement lien social –, et que son accès est loin d’être le même pour tous.

La mobilité en milieu rural : un handicap structurel assumé

Une dépendance automobile érigée en condition de survie

Le premier enseignement de l’étude est clair : en milieu rural, la possession d’une voiture et d’un permis de conduire n’est pas un confort, c’est une nécessité. Les témoignages recueillis ne laissent aucune ambiguïté sur ce point. L’offre de transports en commun est, dans la très grande majorité des situations décrites, quasi inexistante, tant dans la fréquence de passage (un bus le matin, un bus le soir) que dans la couverture géographique (gares fermées depuis des décennies, absence de solutions). Ces constats sont considérés par les habitants comme des réalités presque immuables dont chacun s’accommode.

Cette dépendance à l’automobile génère des vulnérabilités en cascade qui traversent l’ensemble des dimensions de la vie quotidienne. Le marché du

1. Baromètre des mobilités du quotidien réalisé par Wimoov, accessible ci-après : barometremobilites-quotidien.org.

2. « Le vécu des discriminations en milieu rural mis en regard des QPV », enquête qualitative Toluna Harris Interactive, avril 2026.

travail, d'abord : les trajets sont longs, coûteux et exposent le salarié rural à des risques de retard. L'accès aux soins s'en trouve directement affecté, les médecins de ville étant souvent inaccessibles sans véhicule dans les zones de désert médical les plus sévères. L'éducation secondaire impose, quant à elle, des organisations logistiques contraignantes (cars scolaires aux horaires figés, internats parfois inévitables dès le collège) qui pèsent sur les familles comme sur les adolescents. Les loisirs, enfin, supposent presque systématiquement un déplacement motorisé, ce qui réduit les enfants non encore autonomes à une dépendance totale vis-à-vis de leurs parents.

« Il faut avoir le permis de conduire et une voiture, sinon on est mort. Il n'y a pas de transports en commun. » (Rural, homme, 58 ans)

Deux profils concentrent de façon aiguë cette vulnérabilité de circulation. Les personnes âgées, ne conduisant pas ou plus, isolées et aux besoins médicaux croissants, vivent la perte progressive de mobilité comme un basculement vers un isolement total dont elles, ou leur entourage, perçoivent le caractère irréversible. À l'autre extrémité du spectre, les adolescents, ne conduisant pas (encore), subissent une forme d'assignation à résidence qui entrave leur sociabilisation et leur autonomisation, avec des conséquences perceptibles sur leur rapport à leur territoire et leur désir d'y rester ou non.

« Quand j'avais 16 ans, j'avais envie de partir car je ne pouvais pas voir mes potes, pas sortir. » (Rural, homme, 18 ans)

Le monde rural profond cristallise ces difficultés à leur paroxysme. Territoires vieillissants, lignes ferroviaires supprimées sans remplacement, routes dégradées, désertifications commerciale et médicale croissantes, etc. : à l'éloignement physique s'ajoute un isolement symbolique que les pouvoirs publics semblent, aux yeux des habitants, incapables d'enrayer. Si le « monde rural » est loin d'être une typologie, cette ruralité, largement représentée parmi les répondants, n'a pas bénéficié du regain d'attractivité post-Covid, resté l'apanage du semi-rural, mieux connecté.

Des ressources propres qui atténuent considérablement le vécu de la contrainte

La discrimination rurale en matière de mobilité est réelle et objectivée. Elle n'empêche pourtant pas une très large majorité des enquêtés ruraux de décrire leur rapport aux déplacements sans amertume, souvent avec une certaine fierté dans l'adaptation, voire de manière identitaire. Plusieurs facteurs expliquent ce paradoxe.

Tout d'abord, une caractéristique structurelle de la mobilité rurale qui constitue un avantage net est l'absence totale d'embouteillages. Les trajets sont prévisibles, libérés du stress lié à la congestion du trafic associé à l'environnement urbain. Nombre d'enquêtés en font l'un des premiers arguments en faveur de leur cadre de vie, en contraste explicite avec une expérience urbaine passée (ou parfois fantasmée). À cette fluidité s'ajoute, pour les habitants du semi-rural, un ensemble de connexions décisives : la proximité d'axes routiers ou ferroviaires clés (autoroutes, lignes à grande vitesse, axes rapides) permet d'accéder à l'urbain et ses ressources dans des délais raisonnables, ce qui transforme la distance en choix assumé plutôt qu'en contrainte subie.

Le désenclavement numérique est le second facteur d'atténuation majeur. L'extension progressive du numérique et le développement du commerce en ligne ont profondément modifié l'équation de la mobilité rurale : de nombreuses démarches administratives, autrefois synonymes de déplacement obligatoire, s'effectuent désormais depuis le domicile. Les achats du quotidien suivent la même logique. Si ce désenclavement ne supprime pas le besoin de mobilité physique, notamment pour les soins, les relations sociales ou les situations d'urgence, il en réduit sensiblement la fréquence et allège le poids ressenti de l'éloignement.

« Internet a grandement changé les choses : c'est plus facile, on n'a plus à se déplacer pour certains services. » (Rural, homme, 31 ans)

Enfin, la culture de la débrouillardise et de la solidarité de proximité, maintes fois évoquée à travers les témoignages, joue un rôle d'amortisseur déterminant. Covoiturage informel, entraide de voisinage, optimisation stratégique des déplacements, recours au

télétravail : les ruraux ont intégré la contrainte de mobilité et développé des stratégies collectives et individuelles d'adaptation, qui atténuent très significativement la perception de la discrimination objective et amplifient le réflexe identitaire rural décrit précédemment.

La mobilité en QPV : un atout objectif aux contours fragiles

Une infrastructure de transports unanimement valorisée

À l'exact opposé de la situation rurale, les habitants de QPV identifient spontanément les transports en commun comme un avantage concret de leur territoire et le comparent parfois, avec une ironie souvent lucide, à la situation qu'ils imaginent ou connaissent en milieu rural (le mot « fantasmé » utilisé précédemment ne l'est pas ici). Cette convergence des témoignages sur ce point est frappante dans une étude où, par ailleurs, les habitants de QPV expriment peu de satisfactions concernant leur cadre de vie.

L'atout de la mobilité repose sur une équation simple et objective : l'offre est multimodale, dense, fréquente et géographiquement étendue. Métro, bus et tramway se combinent pour offrir une accessibilité fine au territoire urbain et à toutes ses ressources, évoquées depuis le début de cette contribution (emploi, soins, culture, loisirs...), sans que la possession d'un véhicule personnel ne soit en aucune manière nécessaire. Cette liberté de circulation sans voiture représente une asymétrie fondamentale avec le milieu rural, et elle est parfaitement décrite chez les enquêtés. Plusieurs femmes seules, non motorisées, soulignent explicitement que leur vie quotidienne serait impossible si elles résidaient à la campagne.

« Les transports sont un vrai point fort, surtout pour moi qui ne suis pas motorisée. » (QPV, femme, 51 ans)

« C'est un véritable atout. Roubaix est très bien loti en termes de transports, d'autant plus dans mon quartier. » (QPV, femme, 29 ans)

À la densité de l'offre s'ajoute une accessibilité tarifaire que le milieu rural ne connaît pas. Les politiques de tarification sociale (abonnements à prix réduits, gratuité pour certains publics...) contribuent à démocratiser l'usage des transports en commun pour des ménages à revenus modestes, particulièrement concentrés en QPV. La mobilité semble ainsi possible sans voiture, sur la base d'une contribution financière qui n'est jamais évoquée comme un frein.

Des fragilités contextuelles qui compromettent l'usage plein du réseau

L'atout objectif que représentent les transports en QPV ne doit pas masquer un ensemble de fragilités contextuelles qui en limitent partiellement la portée. Ces dernières ne relèvent pas de l'infrastructure mais de l'environnement dans lequel celle-ci évolue.

La sécurité dans les transports constitue le principal bémol, mentionné de façon unanime par les enquêtés. Incivilités, dégradations des équipements ou encore risques d'agression, surtout ressentis en soirée ou la nuit, restreignent la plénitude d'usage du réseau pour certains publics, notamment les femmes âgées et les jeunes femmes seules. Ce facteur est d'autant plus significatif que l'insécurité n'est pas seulement vécue dans les transports eux-mêmes : elle imprègne l'espace public environnant et peut décourager l'accès aux arrêts ou aux stations.

Un second effet indirect mérite attention : le climat d'insécurité qui caractérise certains QPV freine l'installation de professionnels de santé dans ces lieux. Paradoxalement, la mobilité performante des QPV permet d'accéder aux soins en ville mais ne compense pas l'absence d'une offre de proximité, portée par des professionnels qui hésitent à s'y développer. La mobilité est une condition nécessaire mais souvent non suffisante pour garantir l'accès aux ressources.

« J'ai entendu que le cabinet d'infirmières s'interroge car elles subissent des insultes, elles ne savent pas si elles vont rester. » (QPV, femme, 51 ans)

Enfin, le non-remplacement systématique des équipements vandalisés (panneaux, abris, mobilier

d'information voyageurs) altère progressivement le confort et la lisibilité du réseau. Ce phénomène pénalise en premier lieu les usagers les plus captifs, ceux qui n'ont précisément pas d'alternative aux déplacements en transports en commun.

Rural / QPV : deux fractures de nature fondamentalement différente

Fracture structurelle contre fracture contextuelle : une distinction analytique décisive

Comparer les témoignages des habitants issus des deux territoires révèle que leurs déficits de mobilité sont de nature radicalement différente, appelant des réponses politiques distinctes. En milieu rural, la fracture est structurelle : elle est inscrite dans la géographie, dans l'économie politique du territoire, dans le sous-investissement dans les infrastructures. Sans voiture, satisfaire ses besoins et vivre dans une zone rurale est simplement impossible : la contrainte s'impose de manière universelle, à chaque instant, sans possibilité de contournement autre que l'adaptation individuelle (et collective à la marge, à travers la débrouille). C'est une discrimination objectivable et, de plus, objectivée par les personnes concernées.

Dans les QPV, la fracture est d'une autre nature : contextuelle. L'infrastructure existe, elle est performante, mais des facteurs liés à l'environnement de ces quartiers, à l'image de l'insécurité, des dégradations ou du partage de l'espace public, en altèrent partiellement l'usage. La mobilité potentielle est réelle mais son accomplissement est compromis par un contexte social dégradé. C'est une discrimination plus diffuse, moins visible dans les statistiques d'offre, peut-être moins objectivable mais là aussi objectivée par les habitants concernés.

Cette distinction a une conséquence analytique majeure sur le ressenti des citoyens, que l'étude met en lumière de manière concrète. Les ruraux, objectivement plus discriminés concernant leur mobilité,

ont développé un rapport apaisé à la contrainte : ils la nomment, l'acceptent. Cette discrimination est parfaitement intégrée et n'est pas vécue comme une injustice insupportable. Les habitants de QPV, mieux dotés en infrastructure, peuvent quant à eux paradoxalement ressentir une privation de liberté lorsque l'insécurité limite leur circulation nocturne ou leur fréquentation de certains espaces. Le paradoxe de cette inversion entre discriminations objective et subjective (réelle ou ressentie) est l'un des éléments qui ressort de cette étude.

Un second point mérite d'être souligné : dans les deux territoires, la mobilité est un déterminant primaire de toutes les autres discriminations, mais selon des logiques différentes. En milieu rural, l'immobilité est la source première des inégalités d'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation ou encore aux loisirs. Sans déplacement, aucune ressource n'est accessible. Dans les QPV, la mobilité est le levier qui permet d'accéder aux ressources situées hors du quartier, mais elle ne supprime pas les discriminations liées à l'image du territoire, au profil de ses habitants ou aux difficultés d'insertion professionnelle propres à ces espaces. La mobilité ne permet pas de surmonter ces autres discriminations.

Des publics vulnérables dans les deux territoires : une convergence paradoxale

Au-delà de l'opposition binaire, l'étude révèle une convergence dans la vulnérabilité de certains profils qui transcende le clivage entre monde rural et QPV. Les personnes âgées non motorisées en milieu rural et les femmes seules confrontées à l'insécurité dans les transports en commun en QPV partagent une mobilité contrainte, mais pour des raisons symétriquement opposées. Les premières manquent de solutions concrètes quand les secondes sont entravées dans leur usage.

Un même rapprochement s'observe chez les jeunes, tous territoires confondus. L'adolescent rural sans permis de conduire, prisonnier d'une zone dépourvue de transports publics, et le jeune de QPV, dont les sorties nocturnes sont restreintes par la peur de l'insécurité, connaissent tous deux une autonomie de déplacement réduite, avec des effets comparables sur

la sociabilisation, l'accès aux opportunités professionnelles et le rapport au territoire (projection, appropriation, attachement). Cette lecture transversale invite à dépasser la seule entrée géographique pour considérer également le genre, l'âge et la motorisation comme des variables d'ajustement essentielles dans toute politique de mobilité.

Conclusions et perspectives

Les différents témoignages synthétisés dans cette étude nous confirment que la mobilité est une thématique pour laquelle la discrimination territoriale est la plus objectivable. Elle l'est de manière asymétrique. Le milieu rural souffre d'un manque de solutions, de manière structurelle et ancrée, difficilement réversible à court terme. Les QPV bénéficient eux d'infrastructures mais leurs habitants restent entravés par un espace public parfois hostile, un cadre sécuritaire détérioré et une image négative véhiculée sur leur territoire.

Cette étude renvoie à une notion plus générale de partage de l'espace public, entre usagers plus ou moins vulnérables et aux besoins distincts. En effet, un mode de déplacement n'est jamais abordé dans cette étude : la marche, pourtant centrale, permettant de circuler simplement ou de rejoindre un autre mode de transport. Celle-ci semble donc freinée, dans le monde rural, par un réseau centré sur la voiture et, dans les QPV, par un environnement souvent hostile – pour une partie des usagers au moins.

Ensuite, comme le précise le géographe Jacques Lévy, « aujourd'hui, les campagnes sont des figures particulières de l'univers urbain, se différenciant, par certains aspects, de la ville proprement dite mais lui

devenant comparables par les modes de vie de leurs habitants¹ ». Cette étude nous confirme que nous sommes tous des « urbains » à travers nos attentes et nos besoins. Si vivre dans un espace rural de manière subie ne se discute pas, s'y installer de manière choisie nécessite peut-être organisation et anticipation d'une moindre densité de services (publics ou privés).

Les habitants interrogés semblent disposer d'une image fidèle et lucide de leur propre situation. Celle de l'autre camp est parfois fantasmée ou caricaturée, sans être totalement dans l'erreur. Il y a probablement de la place pour un discours commun, dépassant misérabilisme ou opposition entre territoires où l'idéal n'existe pas.

Trois points de vigilance doivent être mis en lumière :

- la voiture demeure, en milieu rural, le seul marqueur fiable de l'autonomie, y compris dans le semi-rural. Toute politique de désenclavement ou de report modal doit intégrer des alternatives crédibles à la voiture individuelle : transports en commun, transports à la demande, covoiturage, mobilités douces...
- le numérique, s'il semble être un facteur de désenclavement, ne saurait tenir lieu de réponse unique et homogène aux difficultés en matière de mobilité. Il réduit la fréquence des déplacements obligatoires mais ne les supprime pas et peut constituer un vecteur supplémentaire d'isolement pour des publics seniors, par exemple ;
- dans les QPV, la préservation de la qualité et de la sécurité du réseau de transports en commun n'apparaît pas comme un enjeu secondaire mais comme la condition nécessaire pour que l'atout objectif reste un atout vécu. La dégradation du sentiment de sécurité dans les transports peut, à terme, transformer un avantage structurel en entrave plus puissante encore.

1. Jacques Lévy, « France, une société urbaine », dans Éloi Laurent (dir.), *Vers l'égalité des territoires. Rapport à la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement*, 2013, pp. 26-39.

Banlieues populaires et territoires ruraux : en matière de discriminations, l'oubli n'est pas le même partout

– Bassem Asseh

Expert associé à la Fondation Jean-Jaurès, ancien premier adjoint à la maire de Nantes

Il y a quelque chose d'un peu paradoxal dans cette étude. On y parle de discrimination, de relégation, d'abandon... Et pourtant, ce sont les ruraux, objectivement les plus défavorisés selon presque tous les indicateurs, qui s'en accommodent le mieux. Et ce sont les habitants des quartiers populaires, mieux dotés en transports, en services et en équipements, qui se sentent les plus discriminés.

Il y a ainsi un décalage entre la réalité mesurable et le vécu personnel, qui nous permet de mieux comprendre la façon dont on habite un territoire et les conséquences de ce que la puissance publique y fait ou n'y fait pas.

L'enquête que la Fondation Jean-Jaurès a confiée à Toluna Harris Interactive en mars 2026 repose sur dix-huit entretiens individuels d'une heure, conduits dans toute la France : quatorze habitants de territoires ruraux, dont sept en zone de revitalisation rurale, et quatre habitants de Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Les profils ont été équilibrés selon le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle et la région. Ce n'est pas une étude quantitative mais qualitative, dont la valeur tient moins à sa représentativité statistique qu'à la densité des témoignages recueillis et à la cohérence des logiques qu'ils révèlent.

Ces dix-huit voix dessinent une France fragmentée non pas en deux blocs antagonistes, comme on se les représente souvent, mais en deux expériences de l'oubli. Ces expériences sont différentes dans leur forme mais convergentes dans leur conclusion : la République n'est pas également présente partout.

Convergences

Le premier point commun est celui qui frappe le plus, qui traverse tous les entretiens : le sentiment d'être des citoyens de seconde zone. Ruraux comme habitants de QPV ont l'impression que les pouvoirs publics ne les voient pas, ne comprennent pas leur quotidien et investissent ailleurs. L'argument revient dans les deux groupes, formulé presque dans les mêmes termes : « On paye nos impôts comme tout le monde. » La déconnexion ressentie vis-à-vis des décideurs politiques, des décideurs nationaux surtout, est identique des deux côtés.

Le deuxième point commun tient à la question médicale. Les déserts médicaux ne sont pas l'apanage du monde rural : dans les quartiers populaires des grandes villes aussi, trouver un médecin généraliste est devenu difficile. Les causes diffèrent : refus d'installation lié à l'insécurité du côté des QPV, absence d'attractivité du côté rural. Le résultat est le même : des habitants qui décrivent des années sans médecin traitant, un recours aux urgences par défaut ou encore une dépendance croissante à SOS Médecins.

Enfin, les deux groupes mentionnent un problème de logement, quoique de nature très différente. En QPV, les délais d'attente sont excessifs pour l'accès au logement social, les marchands de sommeil sont légion et l'insalubrité est grandissante. Dans le milieu rural, les habitations sont vétustes, le stock à la location est limité et il existe une pression récente des résidences secondaires dans le semi-rural attractif.

Divergences

L'asymétrie centrale de l'étude est saisissante : le monde rural est objectivement discriminé mais ne ressent pas vraiment, tandis que les QPV sont objectivement moins défavorisés sur la plupart des indicateurs matériels mais le sentiment de discrimination y est nettement plus fort.

Les ruraux souffrent concrètement de transports en commun inexistant, d'emplois contraints, de déserts médicaux, de loisirs limités et d'un enseignement secondaire difficile d'accès. Cependant, ils tendent à minimiser, justifier voire accepter ces manques. Deux éléments l'expliquent : d'abord, le fait d'avoir choisi leur territoire, ce qui transforme les contraintes en inconvénients assumés ; ensuite, l'image du milieu rural qui s'est redressée depuis le Covid-19, devenu presque aspirationnel dans l'opinion publique. La résilience, la solidarité de voisinage et le « système D » sont des ressources que les ruraux mobilisent spontanément.

À l'inverse¹, les habitants de quartiers populaires des grandes villes disposent d'atouts objectifs considérables : transports en commun développés, offre d'emploi accessible, services publics concentrés, enseignement à tous les niveaux. Néanmoins, ils les vivent peu. Ce qu'ils décrivent, c'est un territoire qui n'a pas été choisi, qui se dégrade, dont ils se sentent dépossédés. L'image extérieure des QPV, alimentée par des médias qui n'y viennent que pour les faits divers, pèse lourdement sur le ressenti des résidents. Le sentiment de discrimination est d'abord subjectif, construit par le regard de l'autre. Cette distinction est centrale pour notre analyse.

Sur les terrains concrets, les divergences sont nettes. Les transports constituent le handicap majeur du rural et l'atout principal des QPV. L'emploi suit la logique inverse. L'accès au logement représente un atout du monde rural (prix, espace) mais une contrainte dans les QPV (rareté, qualité, délais). Concernant l'enseignement supérieur, il est accessible en QPV alors que son accès est rendu quasi impossible sans mobilité dans les zones rurales.

La réaction face à l'abandon perçu de l'État diffère elle aussi de façon marquée. Les ruraux expliquent, comprennent, s'organisent. Les habitants de QPV sont plus véhéments dans leur condamnation – le signe non d'une plus grande fragilité objective mais d'un malaise plus profond qu'il s'agit, pour la puissance publique, de traiter.

Des nuances internes à chaque groupe

Le monde rural n'est pas un bloc. Le semi-rural connecté, c'est-à-dire relié à une ville par route ou par rail, a bénéficié du mouvement post-Covid-19 et se rapproche davantage d'un mode de vie urbain allégé. La discrimination y est faible. Le « rural profond », isolé, vieillissant, sans opportunités d'emploi, ni médecins, ni perspectives pour les jeunes est une autre réalité. Entre les deux, il existe un fossé qui s'élargit.

Au sein des QPV, le niveau d'insécurité perçue et la montée des communautarismes font varier les expériences de façon très sensible. Les femmes, les habitants de longue date qui voient leur quartier leur « échapper » et les personnes âgées sont les plus vulnérables. Les hommes jeunes et les populations issues de l'immigration récente semblent mieux s'adapter à ces lieux de vie, ce qui constitue en soi un marqueur de fracture interne.

Services et cadre de vie en QPV

Services publics en QPV

Le constat général y est plutôt favorable sur le plan objectif : les habitants reconnaissent avoir accès à

1. Évidemment, ce qui est dit ici ne concerne pas tous les QPV, mais ces constats sont vrais pour un nombre non négligeable de ces lieux de vie.

La Poste, la banque, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Sécurité sociale, les services d'urgence. Une résidente de Roubaix note que « les pouvoirs publics font des efforts pour les quartiers prioritaires, concernant les services ».

Mais ce tableau positif est aussitôt nuancé par deux bémols. D'abord, par la question médicale : impossibilité de trouver un médecin généraliste dans plusieurs QPV enquêtés, infirmières qui envisagent de quitter le quartier à cause d'insultes, recours systématique aux urgences pour des consultations de routine, etc. Une habitante formule une comparaison saisissante : « C'est plus facile de trouver un médecin dans la zone rurale de mes parents que chez moi. » Ensuite, par la situation des commerces : « On manque aussi de commerces. Pourtant, il y a des nouvelles infrastructures, mais les commerces ne veulent pas venir. » Des investissements en infrastructures qui ne suffisent pas à attirer une vie commerciale de proximité.

« On est bien lotis, que ce soit avec les banques, La Poste, les commerçants, les médecins ou les services publics en général. On est bien, à part pour les urgences. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« C'est un handicap car il n'y a pas de médecins qui veulent s'installer chez nous. Il n'y a pas d'aides à l'installation comme dans les milieux ruraux. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

On notera dans les deux citations ci-dessus que, selon le quartier, le constat n'est pas exactement identique.

Logement

C'est le domaine où la discrimination objective en QPV est la plus nette. L'offre d'habitations est insuffisante et les délais pour obtenir un logement social, très longs – trois ans pour une personne interrogée. Par ailleurs, la qualité des logements est discutable pour les enquêtés. Le terme « marchands de sommeil » apparaît explicitement dans les témoignages. Une habitante pointe : « Il n'y a quasiment plus de HLM qui existent », et l'offre intermédiaire est déficiente. L'insalubrité est évoquée, ainsi que la dégradation progressive du bâti.

La comparaison avec le milieu rural joue ici à rebours : le logement est l'un des seuls domaines où le rural est objectivement avantagé (grandes superficies, prix accessibles, possibilité d'avoir une maison individuelle, etc.) alors qu'en QPV, même les logements sociaux à prix réduits se dégradent sans être rénovés.

« Je suis mitigée. Il n'y a quasiment plus de HLM qui existent. Sur le côté privé, c'est compliqué car [certaines personnes] profitent de la misère des gens. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

« C'est un atout car ce sont des logements décentes à des prix très attractifs. C'est difficile de trouver un logement à Rennes, même si à Kennedy [un quartier de la ville] cela est plus simple qu'ailleurs. » (QPV, femme, 20 ans, célibataire)

On notera aussi dans les deux citations ci-dessus que, selon le quartier, le constat peut varier.

Dégradation physique et équipements

Plusieurs témoignages décrivent une détérioration progressive du cadre physique de vie. Les incivilités et dégradations sont systématiquement mentionnées comme facteur qui rend les équipements de loisirs inutilisables ou décourage les commerces de s'installer. L'étude résume le mécanisme à l'œuvre : des équipements endommagés qui ne sont pas remplacés et un climat d'insécurité qui freine les nouvelles installations.

Un témoignage est particulièrement éclairant sur la dissonance entre réalité physique et vécu :

« Le quartier n'a pas l'air vivant et a l'air moche lorsqu'on le regarde depuis la rue qui coupe les deux parties, mais lorsqu'on s'enfonce dans les rues on découvre une vie très agréable, à l'opposé de la mauvaise image que l'on veut donner au 93 [le département de Seine-Saint-Denis]. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

L'image médiatique aggrave ce décalage. L'étude le formule clairement : les médias montrent très peu de considération pour ces territoires, ne les visitant que lorsqu'ils sont en recherche de sensationnel. Ce regard externe construit la discrimination subjective que ressentent les habitants probablement plus que la réalité matérielle du quartier.

« Les médias réduisent souvent Roubaix à une ville insécuritaire et pauvre, mais ils font tout de même assez bien ressortir la réalité. Ils évoquent surtout la peur. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« Nous sommes méprisés par les médias. Les personnes habitant en banlieue sont des profiteurs et issues de l'immigration, selon eux. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

Il n'est pas anodin de noter cette fois-ci que la question de l'image dégradée est explicitement reliée à une réalité, dans le premier cas, et implicitement attribuée aux seuls médias, dans le deuxième.

Sur le sentiment d'abandon institutionnel

Plusieurs citoyens de QPV expriment un sentiment de non-investissement public, malgré des discours contraires. Selon l'un d'entre eux, « il n'y a pas d'investissement réel pour faire bouger les choses. On voit des politiques qui viennent constater, mais ça s'arrête là ». L'observation faite est celle d'une présence policière forte, perçue à la fois comme rassurante et stressante, mais d'une absence d'investissement structurel.

La virulence est plus grande en QPV qu'en milieu rural face au même constat d'abandon. Les ruraux expliquent que l'argument de la faible densité de population leur sert de justification acceptable. Les habitants de QPV, eux, ne trouvent pas de raison à l'oubli et cela génère un ressentiment plus profond, parfois une lecture politique de cet abandon.

« Je pense que c'est parce qu'on ne nous voit pas comme des électeurs potentiels du fait de l'immigration et de l'abstentionnisme. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

« J'ai l'impression qu'on est totalement oubliés. Rien n'est mis en œuvre pour aider les plus pauvres. Ce sont les associations qui se démènent pour faire le maximum, mais ça reste insuffisant. Chacun est livré à lui-même. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« C'est dur à vivre symboliquement car nous ne nous sentons pas entendus, et les conséquences sont dures. Nous participons à la vie du pays mais

nous ne sommes pas autant pris au sérieux que les autres personnes. » (QPV, femme, 39 ans, en couple)

La synthèse ci-dessus repose sur dix-huit entretiens qualitatifs (quatorze de ruraux, quatre d'habitants de QPV) conduits en mars 2026 – un échantillon restreint qui ne cherche pas la représentativité statistique, en particulier pour les QPV. Je vois dans les constats établis des tendances et non des certitudes. Cette initiative est une manière de faire dialoguer deux « secteurs » de notre société afin d'identifier convergences et divergences, ce qui me paraît nécessaire en amont de la conception de politiques publiques efficaces.

L'apport de l'expérience nantaise

Les éléments ci-après sont tirés d'une note en cours de publication récapitulant mon expérience acquise à la fin de mon mandat d' élu municipal (premier adjoint de la maire de Nantes de 2020 à 2026), durant lequel j'étais chargé notamment de la politique de la Ville dans une métropole où les QPV sont très majoritairement situés à l'intérieur même de la ville-centre.

Le malentendu budgétaire et ses conséquences politiques

L'étude de Toluna Harris Interactive confirme un phénomène bien connu sur le terrain : la conviction, solidement ancrée chez les ruraux, que les QPV sont mieux aidés qu'eux. « Ils font plus de bruit, ils sont plus nombreux : c'est pour ça qu'on les aide plus », dit un habitant rural. « On déshabille la France périphérique pour habiller les banlieues », entend-on parfois de la part de certaines parties du spectre politique.

Or, cette conviction est factuellement fautive et cette erreur, pour ne pas dire plus, a des conséquences politiques graves. La politique de la Ville *stricto sensu* représente moins de 1 % du budget de l'État. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine

(Anru), dont on cite volontiers les « milliards » alloués aux QPV comme preuve d'un supposé traitement de faveur, est financée à 70 % par les cotisations patronales d'Action Logement et à 20 % par les bailleurs sociaux. La part de l'État avoisine les 10 % : ce n'est donc pas l'argent du contribuable qui finance ces habitations rénovées. C'est pour l'essentiel une redistribution interne aux mondes du logement et du travail.

Ce malentendu alimente une concurrence victimaire entre des populations – celles des périphéries métropolitaines, des villes moyennes et des territoires ruraux – qui partagent, en réalité, les mêmes abandons. L'extrême droite a compris depuis longtemps comment mettre en scène cette mise en concurrence. Ce n'est pas la réalité des flux budgétaires qui la soutient mais la réalité de la dégradation des services publics, partout, à laquelle s'ajoutent, dans les QPV, des difficultés sociales et économiques structurellement plus lourdes. L'étude de Toluna Harris Interactive fournit, sans le formuler ainsi, la preuve qualitative de cette mise en concurrence.

L'urbain s'inaugure, l'humain n'attend plus

Je me souviens d'une inauguration, à Nantes, dans un quartier que la politique de la Ville avait profondément transformé. Les photos étaient assez belles. Les discours, tout ce qu'il y a de plus sincère. Les résidents étaient là, souriants, soulagés que les travaux soient enfin terminés. Et je pensais, en même temps, à la dame que nous avons rencontrée quelques semaines plus tôt dans ce même quartier : une femme de quarante-cinq ans, seule avec ses enfants, qui ignorait qu'elle avait droit à la complémentaire santé solidaire et qui ne savait pas qu'une association à deux rues de chez elle proposait une aide à la recherche d'emploi.

C'est le déséquilibre structurel que l'étude de Toluna Harris Interactive éclaire sans le nommer. Quand des habitants de QPV disent se sentir oubliés par les pouvoirs publics alors même qu'ils disposent objectivement de services, de transports ou encore d'équipements, c'est bien ce déséquilibre qu'ils décrivent. La dimension urbaine de la politique de la Ville est pilotable : elle a des calendriers, des marchés de

travaux, des dates de livraison et d'inauguration. Elle génère des photos. La dimension humaine, quant à elle, est difficile à rendre visible : il n'y a pas d'inauguration pour un droit social activé.

Cette distinction se traduit en matière budgétaire d'une manière que l'on ne souligne pas assez : l'urbain relève du budget d'investissement et est porté par des contrats pluriannuels. L'humain, lui, relève du budget de fonctionnement par les services publics locaux ou par les associations, soumis à la vulnérabilité d'éventuels coupes annuelles ou dysfonctionnements. C'est la logique même de nos comptabilités publiques et des contraintes des finances publiques de notre pays qui fabrique ce déséquilibre.

Ce que nous avons tenté de faire à Nantes

Les quatre projets du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) engagés à Nantes (Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec, Dervallières) représentent 659 millions d'euros d'investissement au total. Au début de 2026, 75 % des réhabilitations étaient livrées ou en cours de livraison. Ce travail change physiquement des quartiers entiers, mais ce n'est pas suffisant.

L'apport spécifique du « Plan quartiers populaires 2022-2026 » que nous avons mis en œuvre dans les deux derniers tiers du mandat a été de refuser de s'en tenir à cela. Concrètement, nous avons ouvert quatre centres et maisons de santé dans les quartiers populaires, ce qui a permis à des familles qui n'allaient plus chez le médecin de bénéficier de soins de premier recours. On est là au cœur de ce que l'étude de Toluna Harris Interactive identifie comme manquant. Des médiateurs de santé ont été déployés pour aller chercher les habitants les plus éloignés du système de soin. De plus, une quarantaine de médiateurs de quartier assurent une présence humaine dans les espaces publics, non pas pour surveiller ou sécuriser de manière directe, mais pour créer du lien. La « carte blanche » a quant à elle donné la possibilité à 1 500 foyers des quartiers populaires nantais d'accéder à des activités sportives et culturelles dans plus de 300 structures. Enfin, un guichet du CCAS a été installé dans chaque quartier prioritaire pour lutter concrètement contre le non-recours aux droits.

J'arrête l'énumération là, mais elle donne une idée assez précise de ce qu'est cette dimension humaine de la politique de la Ville que j'ai évoquée ci-dessus. Ce plan a pu être mis en œuvre par la Ville et la Métropole de Nantes ainsi que leurs partenaires associatifs et institutionnels, parmi lesquels l'État, parce qu'à Nantes il y a un volontarisme politique qui permet d'impulser des actions en les finançant grâce à une dynamique économique dont la grande métropole de l'Ouest a la chance de bénéficier. Évidemment que les habitants des quartiers populaires nantais ne se satisfont pas de ces réalisations, et ils ont raison, mais imaginons un instant si ce volontarisme et ces moyens n'étaient pas présents...

Nantes présente par ailleurs une particularité géographique qui n'est pas anodine : sur les quinze QPV que compte la métropole, douze se trouvent dans l'enceinte même de la ville. Il n'est donc pas là question d'une géographie de la relégation périurbaine, de ces grandes barres coupées du reste du monde par des rocades et des friches : les quartiers populaires nantais sont en ville, physiquement proches des centres, desservis. Cela ouvre des marges de manœuvre réelles que d'autres métropoles n'ont pas.

L'étude confirme et interpelle à la fois

L'étude de Toluna Harris Interactive confirme plusieurs diagnostics que l'on pose depuis des années dans les débats sur la politique de la Ville : le non-recours aux droits, la défiance vis-à-vis des institutions, le rôle destructeur du regard médiatique sur le sentiment de discrimination subjective, le fait que la rénovation du bâti, sans travail sur le lien social, ne change pas les trajectoires de vie, etc.

Elle interpelle sur un point que la politique de la Ville traite insuffisamment : la question de la place des

femmes dans l'espace public. Les témoignages féminins recueillis en QPV dessinent un tableau cohérent : sentiment de vulnérabilité, peur de sortir, espace public perçu comme masculin et intimidant. Nous sommes ici face à un indicateur de la qualité réelle du vivre-ensemble dans un quartier.

L'enquête interpelle aussi sur la question du communautarisme perçu. Plusieurs habitantes interrogées décrivent un quartier dont elles se sentent « déposées », comme une vie commune qui s'effrite. Ce ressenti doit être pris au sérieux sans être instrumentalisé. Il renvoie à l'absence d'investissement dans la convivialité, c'est-à-dire dans ces lieux et ces moments où des citoyens qui ne se croiseraient pas autrement partagent un espace et un projet. La mixité résidentielle est une condition, mais elle ne suffit pas. Il est nécessaire de créer les lieux du lien, et de les créer avec celles et ceux (souvent celles) qui vont les faire vivre.

Or, c'est probablement sur ce point que la politique de la Ville bute, alternance après alternance, gouvernement après gouvernement. On lui demande de jouer les pompiers là où l'État a souvent déserté. On bricole des solutions de proximité pour compenser l'absence de médecins, d'enseignants ou de policiers puis l'on s'étonne que « le quartier » reste fragile. La politique de la Ville n'est évidemment pas le problème : la mobilité résidentielle fait que ceux dont la situation économique s'améliore quittent, souvent, le quartier, remplacés par de nouveaux arrivants dont la situation économique est fragile². La politique de la Ville reste alors une réponse, certes incomplète, à un problème que nous refusons de traiter à sa source : celui de la mixité et de la capacité à vivre ensemble, vraiment ensemble, pas juste les uns à côté des autres.

Le paradoxe posé en ouverture trouve ici sa résolution : ce n'est pas que la République manque d'ambition pour ces territoires, c'est qu'elle y manque de présence.

2. France Culture interviewait début juin 2026 Hugo Botton, sociologue qui a étudié justement la mobilité résidentielle du premier quartier nantais ayant bénéficié d'une rénovation urbaine : « Les habitants des quartiers populaires sont-ils assignés à résidence ? », France Culture, 2 juin 2026. Lire également les travaux d'Hugo Botton : asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=972.

Jeunes des QPV : entre relégation symbolique et citoyenneté entravée

– Réda Didi

Ancien conseiller ministériel politique de la Ville et ancien délégué interministériel adjoint à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Cette étude présente plusieurs limites méthodologiques qu'il convient de souligner. Le faible nombre d'entretiens réalisés en Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) (quatre, contre quatorze en milieu rural) fragilise la portée comparative des résultats et restreint toute généralisation. De plus, les personnes interrogées en QPV sont exclusivement des femmes, ce qui réduit encore la diversité des expériences recueillies et invisibilise notamment le vécu des jeunes hommes. L'analyse repose largement sur des ressentis subjectifs, avec une tendance à mêler discriminations, sentiment d'abandon et enjeux de sécurité. Enfin, la place importante accordée aux verbatims sur l'insécurité peut contribuer à renforcer une lecture stéréotypée des QPV, tandis que les discriminations structurelles (accès à l'emploi et au logement, contrôles policiers) restent peu documentées.

L'étude qualitative menée par Toluna Harris Interactive en avril 2026 sur le vécu des discriminations en milieu rural et dans les QPV met en lumière un paradoxe particulièrement fort concernant les habitants de ces derniers. Alors même que ces territoires apparaissent relativement bien dotés en infrastructures, en transports ou en services publics, comparativement aux zones rurales, leurs habitants expriment un sentiment de discrimination singulièrement marqué.

Ce décalage constitue l'un des enseignements principaux de l'enquête. Autrement dit, la question centrale dans les QPV n'est plus uniquement celle de l'accès aux équipements mais celle du rapport au territoire, du sentiment de sécurité et de la reconnaissance sociale. La discrimination ressentie dans

les QPV relève ainsi moins d'une privation matérielle objective que d'un climat général de malaise, d'insécurité, de stigmatisation et de dévalorisation symbolique.

Cette analyse est particulièrement éclairante pour comprendre le vécu des jeunes habitants des QPV. Même si l'enquête repose sur un nombre limité d'entretiens dans ces quartiers prioritaires, elle révèle plusieurs mécanismes structurants : difficulté à se projeter dans son environnement, intériorisation du regard négatif porté sur les quartiers, exposition forte aux problématiques de sécurité et sentiment diffus d'abandon institutionnel.

L'étude montre ainsi que les discriminations vécues par les jeunes des QPV ne peuvent être réduites à la seule question économique ou à l'accès aux services. Elles relèvent également d'une expérience quotidienne du territoire profondément marquée par la peur, les incivilités, la dégradation de l'image du quartier et le sentiment de ne plus être pleinement reconnu comme citoyen à part entière.

Une discrimination avant tout subjective et symbolique

L'un des résultats les plus significatifs de l'enquête est le contraste entre les réalités objectives des QPV et le ressenti des habitants. Contrairement aux territoires ruraux, les QPV bénéficient souvent d'un accès relativement satisfaisant aux transports en commun, aux commerces, aux équipements publics ou encore

aux services administratifs. L'étude souligne ainsi que les résidents reconnaissent largement les avantages liés à l'environnement urbain : proximité des transports, accès facilité aux services, diversité des offres culturelles et médicales, simplicité des déplacements même sans voiture.

Pourtant, ce cadre matériel relativement favorable ne suffit pas à produire un sentiment d'intégration ou d'égalité. Au contraire, les habitants interrogés expriment très fortement un malaise global, qui nourrit le sentiment d'être discriminés.

L'étude parle à ce sujet d'une « discrimination subjective ». Celle-ci repose moins sur des barrières institutionnelles visibles que sur un ressenti construit par l'expérience quotidienne du quartier et par le regard porté depuis l'extérieur.

Les habitants des QPV ont le sentiment d'évoluer dans des territoires stigmatisés, associés dans l'imaginaire collectif à la violence, à la pauvreté, aux trafics ou aux incivilités. Cette image négative finit par rejaillir sur eux-mêmes, notamment sur les jeunes. Une enquêtée résume très clairement ce mécanisme : « En dehors de ma famille, c'est assez mal perçu. Ils ne comprennent pas qu'on habite dans une ville aussi dangereuse et pauvre. On n'est pas du tout enviés quand on habite ici. »

Cette stigmatisation produit une forme de relégation symbolique : la population a le sentiment d'être jugée non seulement pour ce qu'elle est, mais aussi pour l'endroit où elle vit. Le territoire cesse alors d'être un simple lieu de résidence : il devient un marqueur social qui enferme les individus dans une identité négative.

Pour les jeunes, cette situation peut avoir des conséquences importantes en matière de confiance en soi, de projection vers l'avenir et de rapport aux institutions.

L'étude met également en exergue que cette image dégradée est alimentée par les discours médiatiques et politiques. Plusieurs habitants estiment que leur quartier est surtout évoqué à travers les faits divers, l'insécurité ou les questions migratoires. Cette surexposition médiatique produit une réduction identitaire du quartier : des milliers d'individus ordinaires disparaissent derrière quelques images de violence répétées en boucle.

Cette représentation contribue à renforcer l'idée que les habitants des QPV seraient des citoyens « à part », observés à travers le prisme du problème social.

Le poids central de l'insécurité dans l'expérience des jeunes de QPV

Le thème de la sécurité apparaît comme un élément structurant des verbatims recueillis dans les QPV. Plus encore que les difficultés économiques ou l'accès aux services, c'est le climat d'insécurité qui semble façonner le plus fortement le rapport au territoire. Les habitants évoquent de manière récurrente :

- les trafics de drogue ;
- les regroupements dans l'espace public ;
- les agressions ou menaces ;
- les nuisances sonores ;
- les dégradations ;
- les violences ;
- les fusillades ;
- un sentiment d'anxiété permanent.

Une enquêtée explique ainsi : « Beaucoup de personnes traînent, beaucoup d'hommes très tard le soir. [...] C'est un peu anxiogène. Il y a de l'insécurité, on ne se sent pas bien. » Une autre décrit un délabrement progressif de son environnement : « Ça se dégrade. Je suis dans un quartier prioritaire, [où il y] a une arrivée de personnes mal intentionnées et beaucoup de trafic. Je sens que les gens en ont ras le bol, il y a beaucoup d'incivilités. »

Les verbatims montrent que cette insécurité ne se limite pas à des faits exceptionnels : elle s'inscrit dans le quotidien des habitants et modifie profondément leur manière d'habiter le territoire. Pour les jeunes, et particulièrement pour les jeunes femmes, l'espace public apparaît souvent comme un espace de vulnérabilité.

Plusieurs témoignages évoquent directement le sentiment de peur : « Le fait d'être une femme joue. On se fait très facilement accoster à Roubaix » ; « Il y a beaucoup plus d'hommes et ce n'est pas agréable de

passer par ici en tant que femme, car on se sent vulnérable. »

L'étude met donc en évidence la forte dimension genrée du sentiment d'insécurité. Les femmes interrogées semblent ressentir beaucoup plus significativement la pression de l'espace public et les limitations de mobilité qui en découlent que les hommes.

L'insécurité agit également comme un facteur de dégradation psychologique et symbolique. Une enquêtée reconnaît explicitement que son ressenti global de discrimination est avant tout alimenté par la peur : « Je pense que c'est parce que je me focalise sur l'insécurité, qui est extrêmement forte. » Cette phrase montre que le sentiment de discrimination n'est pas seulement lié à des inégalités concrètes d'accès aux droits ou aux services. Il résulte aussi d'une expérience émotionnelle du territoire.

Le climat sécuritaire produit une usure psychologique qui nourrit une perception plus large de relégation et d'abandon. Cette vigilance permanente consomme une énergie psychologique importante et réduit progressivement la capacité à se projeter sereinement vers l'avenir.

L'enquête montre par ailleurs que certains habitants développent une forme d'habitude à la violence. Les trafics ou la présence policière deviennent des éléments ordinaires du paysage urbain. Une enquêtée explique par exemple : « Cela ne m'intimide pas, quand bien même il y a déjà eu des fusillades dans mon quartier. »

Cette banalisation de situations extrêmement graves illustre la profondeur du phénomène. Elle montre combien certains jeunes grandissent dans des environnements où l'insécurité est une norme quotidienne. Les habitants subissent ainsi une double peine : ils doivent faire face aux violences du quotidien tout en étant pénalisés par l'image dégradée associée à leur quartier.

L'accumulation des tensions jour après jour produit, enfin, une forme d'épuisement psychologique silencieux. La nécessité permanente de s'adapter, d'éviter certains lieux ou de rester en vigilance finit par altérer durablement le rapport au territoire et la confiance dans l'avenir.

Une difficulté croissante à se projeter dans le quartier

Contrairement aux habitants ruraux, qui expriment souvent un fort attachement à leur territoire et une volonté d'y vieillir, les habitants des QPV témoignent fréquemment d'une difficulté à se projeter durablement dans leur environnement. Le quartier apparaît moins comme un lieu choisi que comme un espace subi.

Plusieurs enquêtés expliquent qu'ils vivent dans leur quartier faute de moyens financiers suffisants pour habiter ailleurs. Cette dimension contrainte fragilise fortement le rapport affectif au territoire.

L'étude souligne également un sentiment de dépossession. Certains résidents disent ne plus reconnaître leur quartier et avoir la sensation qu'il leur échappe. Une habitante déclare ainsi : « À 60 ans, j'ai l'impression que mon quartier m'échappe, je ne me reconnais plus. » Cette idée revient régulièrement dans les verbatims : les citoyens décrivent un environnement qui se dégrade, où les liens sociaux s'effritent et où les incivilités se multiplient.

Pour les jeunes, cette difficulté à se projeter peut avoir plusieurs conséquences :

- un affaiblissement du sentiment d'appartenance ;
- une perte de confiance dans les institutions ;
- un désir de départ ;
- un sentiment de fatalisme social.

L'étude montre néanmoins que les QPV ne sont pas perçus de manière uniforme. Certains habitants mettent en avant des formes importantes de solidarité locale, de diversité culturelle ou de bienveillance. Une enquêtée explique par exemple : « Il y a beaucoup de bienveillance et c'est très sécurisé. »

Cette nuance est essentielle : les QPV ne peuvent être réduits à des espaces de violence ou de relégation. Les perceptions varient fortement selon les quartiers, les trajectoires individuelles et les profils sociaux.

Cependant, même lorsque des aspects positifs sont évoqués, le poids de l'image négative extérieure demeure très présent. Dans beaucoup de QPV,

la réussite sociale est implicitement pensée comme une sortie du territoire plutôt que comme une transformation du territoire lui-même. Une personne interrogée témoigne : « Réussir, c'est partir. » Cette logique entraîne un effet pervers majeur : le quartier perd progressivement ses figures de stabilisation sociale, ses modèles de réussite et une partie de ses forces vives.

Le sentiment d'abandon par les pouvoirs publics

Enfin, l'étude met en évidence un sentiment partagé entre habitants ruraux et habitants des QPV : celui de ne pas être une priorité pour les pouvoirs publics. Dans les QPV, ce ressenti prend une dimension particulière car il se combine avec les problématiques d'insécurité et de stigmatisation.

Plusieurs citoyens estiment que les responsables politiques ne connaissent pas réellement leur quotidien et utilisent parfois leur quartier à des fins de récupération politique. Une enquêtée déclare ainsi : « Il y a beaucoup de politiques qui vont reprendre les événements du quartier pour dire qu'il y a trop d'immigration. Ils font beaucoup de récupération politique sur notre dos. »

L'étude montre également que certains habitants considèrent que leur quartier reçoit davantage de réponses sécuritaires que de véritables politiques d'émancipation sociale. La forte présence policière est parfois vécue de manière ambivalente : elle peut rassurer, mais elle rappelle aussi en permanence que le quartier est considéré comme problématique. L'État apparaît alors simultanément présent dans les mécanismes de contrôle et insuffisamment visible dans les fonctions d'émancipation et de reconnaissance.

Cette perception contribue à renforcer l'impression d'être observé, contrôlé ou assigné à une identité territoriale négative. Pour les jeunes, cette relation distendue avec les institutions peut nourrir un sentiment de défiance durable.

Conclusion

L'étude de Toluna Harris Interactive montre que les discriminations vécues dans les QPV relèvent largement d'une expérience subjective et symbolique. Les habitants interrogés ne décrivent pas principalement un déficit massif de services ou d'équipements. Au contraire, les QPV apparaissent souvent relativement favorisés en matière de transports en commun, d'accessibilité ou d'offre urbaine.

Le cœur du problème réside ailleurs : dans le climat d'insécurité, dans la dégradation des relations sociales, dans la peur quotidienne et surtout dans le regard négatif porté sur ces territoires. Pour les jeunes, cette situation produit un sentiment de relégation particulièrement puissant. Le quartier devient à la fois un espace de socialisation, un marqueur identitaire et un facteur potentiel de stigmatisation.

Le focus sur les verbatims liés à la sécurité met en lumière à quel point cette thématique structure les perceptions des habitants. L'insécurité agit comme un prisme à travers lequel se construit le ressenti global de discrimination.

L'étude invite ainsi à dépasser une lecture strictement matérielle des inégalités territoriales. Les discriminations dans les QPV ne se traduisent pas uniquement par des conditions de vie objectives : elles touchent aussi à la dignité, à l'image de soi, à la reconnaissance sociale et à la capacité de se projeter sereinement vers l'avenir.

À ce titre, la question sécuritaire apparaît non seulement comme un enjeu d'ordre public mais également comme une question profondément sociale, psychologique et politique. Une société se fragilise lorsque certains territoires cessent d'être perçus comme des espaces d'avenir et deviennent, pour leur jeunesse, des espaces d'assignation.

« Relégation », « assignation », « discrimination » : de quoi parle-t-on ?

– Smaïn Laacher

Professeur émérite de sociologie à l'université de Strasbourg, directeur de l'Observatoire du fait migratoire et de l'asile de la Fondation Jean-Jaurès, auteur notamment de *L'immigration à l'épreuve de la nation* (Fondation Jean-Jaurès/l'Aube, 2024) et de *L'Algérie, ma mère et moi* (Grasset, 2025)

L'objet de cette étude est de mesurer le sentiment de relégation, d'assignation voire de discrimination territoriale, tel que ressenti par les habitants des territoires ruraux. Le point de vue des habitants de QPV, plus fréquemment exploré au regard de cette thématique, a été recueilli pour offrir un contrepoint et une comparaison avec l'appréciation des ruraux.

L'intention est louable. L'univers urbain précaire et les mondes ruraux, ces derniers étant souvent éloignés des biens d'équipements de première nécessité, peuvent être comparés à condition de prendre quelques précautions méthodologiques et de satisfaire à quelques impératifs scientifiques. Malheureusement, l'échantillon ici reste quelque peu fragile et on ne sait rien des individus interrogés (origine sociale, lieu de résidence, nombre d'enfants, profession, niveau scolaire, revenu, etc.) ce qui rend difficile une analyse fine des choses. Par ailleurs, les mots employés comme « relégation », « assignation » et « discrimination territoriale » sont peu appropriés, ce qui mérite quelques éclaircissements conceptuels.

Au préalable, une précision d'ordre général : l'espace urbain dégradé (QPV), fortement ethnicisé, dans lequel vivent des populations précaires (voire très précaires), n'a point de similitude structurale avec l'espace rural traditionnel ou « semi-rural ». Ce ne sont pas, historiquement, les mêmes modes d'implantation des habitants ni d'attaches (dans tous les sens du terme) aux territoires. Ces deux populations (rurale et en QPV) ont des caractéristiques biographiques très différentes sous le rapport, entre autres, de la naissance ou non sur le territoire national, des trajectoires migratoires internes (pour les Français)

et externes (pour les immigrés et enfants d'immigrés), des origines nationales, ethniques, sociales, etc. Aussi, ces disparités se traduisent par des manières distinctes et singulières de pratiquer et d'habiter des espaces de vie et de sociabilité. En un mot, vivre et travailler (ou non) sur tel ou tel type de territoire n'offre pas les mêmes opportunités sociales, économiques et culturelles. Le territoire, rappelons-le, recouvre plusieurs dimensions. Dans leur *Dictionnaire de géographie* paru aux éditions Hatier en 2024, Pascal Baud, Serge Bourgeat et Catherine Bras en relèvent trois : un découpage administratif, un espace étatique et tout espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille. Les géographes Roger Brunet et Hervé Théry écrivent, à juste titre, quant à eux : « Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi. »

Aussi, il me semble que la notion de « relégation » n'est pas la plus adéquate pour montrer à la fois l'implantation et les différents usages de ces populations dans ces « zones de vie » distinctes. Personne, aucun groupe, ni en théorie ni en droit, n'est condamné par une autorité supérieure à résider obligatoirement et définitivement sur un territoire donné. N'oublions pas que « relégation » signifie à l'origine « envoyer à ».

Il en va de même à propos de la notion d'« assignation ». Il est difficilement admissible de penser qu'il existe une assignation à résidence, que l'on pourrait définir comme une sorte de mesure de sécurité prise par l'État et/ou ses institutions, obligeant certaines populations, rurales ou urbaines, à résider dans des

lieux qui leur sont par avance fixés. Autrement dit, une interdiction de quitter un lieu déterminé limitant strictement toute liberté de circulation.

Enfin, la notion de discrimination, centrale dans le rapport, peut être entendue de deux façons. D'une part, au sens premier de « diviser », « séparer », au travers de tout acte de jugement ou de perception élémentaire. Dans chaque discrimination, il y a un acte de différenciation, de mise à part, de distinction, d'intention de « tamiser ». D'autre part, en droit, c'est lorsque l'État ou un « agent économique » administre, sciemment ou non, une différence juridique de traitement entre les personnes et les groupes fondée sur un critère tel que l'origine, la couleur de peau, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, le handicap, la nationalité ou toute autre caractéristique protégée par le droit. La discrimination peut être directe (volontaire), donc pénalement sanctionnable, ou indirecte, autrement dit non intentionnelle (désavantageant objectivement certaines personnes ou certains groupes).

Les fortes disparités entre espace rural et espace urbain dégradé (QPV) dans des domaines aussi cruciaux que les transports, le travail, le logement, la santé et l'insécurité sont très importantes. Le logement et le travail peuvent faire – et font – l'objet de discriminations attestées dans les QPV de la part d'acteurs sociaux ou économiques. Les questions d'incivilités, d'insécurité et de « communautarisme » sont aussi souvent mentionnées dans les propos des habitants liés au sentiment de ne plus « se reconnaître » dans la « ville qui [les] a vu grandir ».

« Roubaix reste une ville assez pauvre. Cela se remarque à la quantité de personnes bénéficiant des aides alimentaires, comme moi. C'est dommage qu'il y ait autant de besoins. Roubaix est aussi une ville multiculturelle. On découvre vite plusieurs façons de vivre, différentes gastronomies, différentes religions, même s'il y a beaucoup de musulmans. Il y a beaucoup de mosquées mais peu d'églises. Je suis obligée d'aller dans d'autres villes pour aller à l'église. Pour avoir habité dans plusieurs zones de Roubaix, je dirais qu'il y a des endroits moins sécuritaires que d'autres. Il est déconseillé de sortir la nuit là où j'habitais avant. Mon quartier actuel est assez calme. Je m'y sens en sécurité et je sors quand je veux. Ça reste

stressant de sortir dans le centre-ville de Roubaix car il y a beaucoup de délinquance et de trafic de drogues. Je remarque qu'il y a tout de même beaucoup de policiers. C'est à la fois rassurant et stressant, car cela veut dire qu'ils sont souvent en activité. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« Il y a tout de même de la délinquance. L'immigration est très importante et je fais directement le lien avec la délinquance. On ressent aussi la pauvreté avec le nombre de mendiants. Il y a énormément de camps illégaux et il y a beaucoup de monde pour les aides à l'alimentation. Les [employés des] services publics sont régulièrement agressés, que ce soit dans la police ou aux urgences. » (QPV, femme, 29 ans, célibataire)

« Choisy a toujours été populaire, je m'y suis toujours bien sentie. Le problème est que, depuis cinq ou six ans, il y a beaucoup de communautarisme, je ne m'y retrouve pas, je me sens loin. Aujourd'hui, c'est l'Aïd : je me sens perdue dans les rues, ce n'est pas mon identité. » (QPV, femme, 58 ans, célibataire)

Dans le monde rural ou semi-rural, ce sont bien les transports, la santé et parfois l'emploi qui font l'objet de récriminations des habitants ; le logement est très peu mentionné. Et cela non en termes de discrimination ou d'arbitraire étatique, mais plutôt d'« absence d'écoute » ou d'« abandon » de la part des pouvoirs publics.

« Les zones d'activité ou de services sont lointaines : il faut prendre la voiture. Il manque un petit city dans le village, il manque un commerce de village aussi, un lieu de rassemblement avec du lien social. On n'a rien aujourd'hui, il y a juste une école en association avec un autre village. [...] L'accessibilité est un problème : on n'a pas de transports en commun, la voiture et le permis sont obligatoires. » (Rural, homme, 41 ans, en couple)

« Je me sens aidé pour les démarches. Nous avons une Maison France services, ouverte depuis une dizaine d'années. Elle regroupe tout ce qu'il faut pour les retraites, la Caf, France Travail... C'est la mairie et le Département qui ont ouvert cela. Ça aide mais il y a toujours un manque d'emplois et de médecins. Un urbain est mieux traité qu'un

rural. Les politiques font plus de choses pour eux. » (Rural, homme, 60 ans, célibataire)

« Je ne me suis jamais senti discriminé par rapport à un citoyen. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Je n'ai jamais eu envie de quitter le territoire parce que l'on se sentait discriminé. » (Rural, homme, 43 ans, en couple)

« Il y a un manque de médecins spécialisés. Certains commerces ne sont pas disponibles ici comme Apple ou la Fnac. Mais je n'ai pas d'expérience réelle de discrimination. » (Rural, homme, 38 ans, en couple)

« Je ne pense pas qu'il y ait de discrimination dans le milieu rural. On a fait le choix d'être où on est, d'être excentré. Dans les quartiers prioritaires, je comprends, par contre, qu'on puisse se sentir discriminé. » (Rural, femme, 29 ans, en couple)

« Je ne pense pas que l'on puisse parler de discrimination pour autant. Nous sommes plus oubliés que discriminés. » (Rural, femme, 49 ans, en couple)

Dans la grande majorité des entretiens, il n'est quasiment jamais question de plainte en termes de « relégation », d'« assignation » ou de « discrimination territoriale ». Il est à noter que les collectivités locales sont rarement incriminées en tant que telles. Voilà pourquoi la comparaison est grandement « forcée » et, du même coup, relativement artificielle entre ces deux espaces – le rural et l'urbain dégradé – habités par des populations aux histoires, systèmes culturels et modes d'arrivée sur leur territoires fort dissemblables. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de « discriminations institutionnelles d'État » mais, lorsqu'elles existent, elles ne revêtent pas les mêmes significations, objectivement et subjectivement, dans

le monde rural et le monde urbain dégradé. Plus précisément encore, les ruraux et les urbains (en particulier dans les QPV) ne sont pas confrontés de la même manière à la tranquillité publique et la sécurité, à la santé¹, à l'accès au savoir, à l'emploi, aux activités artistiques, à l'accès au numérique, etc.

Il me semble que, dans cette étude, deux concepts sont quelque peu confondus : la discrimination et l'inégalité. La discrimination n'est pas de l'inégalité et l'inverse est tout aussi vrai. La première notion est un traitement interdit par la loi. L'inégalité, quant à elle, peut être justifiée, par exemple par des différences de revenu, de diplôme ou de statut professionnel. Ainsi, refuser un logement à une personne en raison de sa couleur de peau est une discrimination, tandis que le refus d'un logement à des individus aux revenus insuffisants est une inégalité. Autrement dit, toutes les inégalités ne sont pas illégales, et donc ne sont pas toutes des discriminations. En revanche, toute discrimination constitue une forme d'inégalité. En pratique, il est parfois difficile de faire la part des choses entre les discriminations et les inégalités². Mais, ce qui est certain, c'est que la justice condamne pour discrimination, jamais pour « traitement inégalitaire ».

Depuis maintenant de nombreuses années, la préoccupation principale des acteurs sociaux de la société civile comme de l'État et de ses institutions est la lutte contre les discriminations, et non la lutte contre les inégalités sociales. Cette étude en est la parfaite démonstration.

Il ne reste plus qu'à faire une étude sur les trajectoires et la « subjectivité » de ruraux allant s'installer dans une « zone » urbaine précarisée et d'urbains issus de QPV allant vivre à la « campagne ».

1. Il suffit, pour se rendre compte de la différence entre rural et urbain en matière de santé, de se souvenir des effets dramatiques liés au Covid-19 dans les QPV : complication d'être en télétravail pour des populations employées dans les services à la personne, « promiscuité » familiale dans de petits appartements vétustes ou non, précarité et inactivité professionnelle réduisant fortement l'accès aux services publics et privés de santé dans certains quartiers, etc.
2. On se reportera sur ces difficiles questions qui sont autant d'enjeux démocratiques aux travaux de l'Observatoire des inégalités, et en particulier à l'article publié le 15 février 2021 intitulé « Quelle est la différence entre inégalité et discrimination ? ».

Le vécu des discriminations en milieu rural mis en regard des Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) Focus sur les enjeux en matière d'emploi

– Romain Bendavid

Expert associé à la Fondation Jean-Jaurès sur les enjeux de travail

Cette étude qualitative décrit les discriminations objectives ainsi que celles ressenties de façon subjective par deux populations distinctes : les habitants de Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et ceux de communes rurales.

Dans ce cadre global, cette analyse est consacrée aux discriminations subies dans l'accès à l'emploi. Toutefois, comme souvent lorsque l'on s'intéresse à celui-ci, il est parfois nécessaire, pour mieux l'appréhender, de décentrer le propos du seul environnement de travail pour le replacer dans un contexte sociétal plus large.

Nous nous attacherons donc d'abord à exposer des enseignements généraux susceptibles d'avoir un impact en matière d'emploi afin de nous concentrer, ensuite, spécifiquement sur cette thématique.

Les enseignements généraux susceptibles d'avoir un impact en matière d'emploi

Cette étude met en lumière les multiples clivages qui opposent les deux populations précitées. Le principal repose sur le fait que les ruraux se montrent peu

affectés par le poids des discriminations objectives auxquelles ils sont confrontés alors que les habitants de QPV, qui y sont moins soumis, les ressentent pourtant davantage.

On se retrouve donc face à une énième division qui traverse la société française, et ce particulièrement dans la sphère professionnelle. Sans prétendre à l'exhaustivité, on rappellera celle mettant en exergue les nouvelles conditions de travail suite à l'épidémie de Covid-19 entre les cadres (télétravail, horaires aménagés) et les employés en première ligne, pour qui celles-ci ont peu évolué ces dernières années. Cette dualité traverse d'ailleurs largement les deux populations, rurales et habitant en QPV. On peut également citer l'obsession d'une partie de la classe politique à opposer une France qui se lève tôt à une autre qui se met en arrêt maladie au moindre problème, ou encore celle qui vit de son travail à celle qui est assistée. Une des conséquences de la multiplication de ces oppositions parfois artificielles se retrouve dans l'aggravation d'une fatigue généralisée des travailleurs, maintes fois observée dans les baromètres sur l'absentéisme. Il peut alors en résulter un certain détachement à l'égard du travail.

Autre constat général, la forte identification à leur territoire des deux populations. Pour reprendre une terminologie bien connue, elles appartiennent aux « *Somewhere* », contrairement aux cadres, par

exemple, qui vivent essentiellement dans les métropoles et s'apparentent à des « *Anywhere* ».

Il existe toutefois une différence dans l'attachement à leur environnement entre ruraux et citoyens de QPV. Pour les premiers, il s'agit d'une identification positive à des valeurs aspirationnelles d'authenticité et de bonne qualité de vie. Pour les seconds, l'identification au territoire se construit davantage à partir d'un vécu négatif. Elle repose notamment sur un sentiment de qualité de vie dégradée et d'insécurité.

Ces considérations sont amplifiées par le traitement médiatique qui dévalorise souvent les QPV alors que l'image renvoyée des territoires ruraux, porteurs d'une longue histoire et symbolisant une France encore idéalisée, est plus optimiste. On touche ici à la question centrale de la reconnaissance à laquelle les Français sont très sensibles, entres autres dans leur travail.

Le vécu de discriminations dans l'accès à l'emploi

Sur un plan objectif, les habitants des communes rurales cumulent deux principaux obstacles pour accéder à l'emploi par rapport à ceux des QPV :

- des opportunités plus limitées, souvent concentrées sur les métiers ruraux, l'artisanat et certaines professions du tertiaire ;
- des salaires inférieurs.

Plus spécifiquement, en matière de déplacement – dont on connaît l'impact sur la charge mentale des travailleurs –, les ruraux subissent une double peine : peu de transports en commun, ce qui entraîne le recours à un véhicule personnel au coût nettement plus élevé, et des distances à parcourir entre le domicile et le travail plus grandes.

En sens inverse, le logement constitue l'un des rares domaines pour lesquels vivre dans un environnement rural représente un atout. L'offre y est en effet plus abondante que dans les QPV, tandis que les loyers sont inférieurs à ceux observés en milieu urbain. Il convient également d'évoquer le vécu de discriminations dans l'accès à l'emploi, parfois fortement

ressenties dans les QPV, où la proportion de personnes d'origine immigrée est plus importante.

Or, malgré davantage de discriminations objectives, un des enseignements majeurs de cette étude réside dans le plus grand optimisme montré par les habitants des communes rurales face aux problématiques d'emploi et, symétriquement, dans le caractère plus résigné des habitants des QPV. Ce constat résulte largement d'un environnement géographique choisi pour les premiers et subi pour les seconds. Malgré les difficultés d'accès à l'emploi, le volontarisme des populations rurales semble dès lors décuplé.

En matière de mobilité professionnelle, l'observation diffère. Lorsque les ruraux sont amenés à venir travailler dans les QPV, il s'agit généralement d'une mobilité subie, faute de trouver un emploi dans leur espace géographique. Or, celle-ci risque d'être mal vécue étant donné leur attachement à leur territoire. À l'opposé, la mobilité des résidents de QPV vers les zones rurales apparaît davantage choisie. Elle s'inscrit dans la recherche d'un cadre de vie et de conditions de travail plus agréables, moins stressants. Cette mobilité-là est toutefois restreinte à une certaine catégorie d'actifs, principalement les cadres. Le rééquilibrage des priorités au travail depuis la crise sanitaire au profit de dimensions qualitatives (équilibre entre vie privée et vie professionnelle, quête de sens) et au détriment de considérations statutaires (niveaux hiérarchique et des revenus) constitue un facteur déclencheur non négligeable de ce type de trajectoire. Sur le temps court, l'essor fulgurant du télétravail chez les cadres depuis 2020 ainsi que, sur un temps plus long, la croissance de la part des métiers aux contenus dématérialisés facilitent évidemment ce mouvement.

Au-delà du clivage principal entre communes rurales et QPV, un clivage secondaire se dessine entre territoires ruraux traditionnels, éloignés des grands centres urbains et dont nous avons décrit les difficultés structurelles d'accès à l'emploi, et territoires « semi-ruraux », attirant les cadres urbains car mieux reliés aux zones urbaines (notamment par le train) et mieux connectés à leur emploi sur le plan numérique (accès facilité au réseau informatique de l'entreprise, entre autres). Cette division est, en outre, accentuée par l'arrivée de personnes issues des milieux urbains, qui tend à repousser les limites de

la ruralité traditionnelle et renforce l'isolement et le manque d'attractivité de cette dernière.

Enfin, toujours dans cet état d'esprit aspirationnel vers les territoires ruraux, mais de façon moindre, la plus grande envie de changement personnel depuis la crise sanitaire, surtout auprès des personnes financièrement aisées et qui se traduit par une aspiration à mieux maîtriser sa trajectoire professionnelle plutôt que de la subir, peut se concrétiser par un retour affectif dans sa région d'origine afin de rompre avec la dictature de l'urgence. Il s'agit alors de retrouver un ancrage territorial proche de ses racines : la quête de sens est placée au premier plan. La profusion récente de films consacrés à la réappropriation du

sens perdu de son existence illustre bien cette tendance, à l'instar, par exemple, de *Leurs enfants après eux*¹ et *Connemara*² en Moselle ou de *Vingt dieux*³ dans le Jura.

En définitive, l'attachement profond à leur territoire renforce la résilience des habitants des communes rurales pour surmonter les obstacles dans l'accès à l'emploi. La désaffection plus prononcée des habitants de QPV envers leur environnement géographique tend, au contraire, à engendrer un état d'esprit plus pessimiste malgré des conditions d'accès à l'emploi qui, loin d'être parfaites, restent plus favorables que pour leurs homologues ruraux.

1. Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, Arles, Actes Sud, 2018. Ce roman a été adapté au cinéma en 2024 dans un film réalisé par Ludovic Boukherma et Zoran Boukherma.
2. *Connemara*, film réalisé par Alex Lutz en 2025.
3. *Vingt dieux*, film réalisé par Louise Courvoisier en 2024.

Table

des matières

- 01 Introduction
–**Laurent Cohen** et **Jérémie Peltier**
- 03 Synthèse de l'enquête
–**Jean-Daniel Lévy, Jean-Philippe Dubrulle, Ronan Gouhénant**
- 13 Territoires fracturés, citoyens inégaux : la santé française au prisme des déterminants sociaux et de l'accès aux soins
–**Laure Millet**
- 17 Territoires ruraux et QPV : des mobilités entravées qui alimentent des ressentis contrastés
–**Mathieu Alapetite**
- 22 Banlieues populaires et territoires ruraux : en matière de discriminations, l'oubli n'est pas le même partout
–**Bassem Asseh**
- 28 Jeunes des QPV : entre relégation symbolique et citoyenneté entravée
–**Réda Didi**
- 32 « Relégation », « assignation », « discrimination » : de quoi parle-t-on ?
–**Smaïn Laacher**
- 35 Le vécu des discriminations en milieu rural mis en regard des Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)
Focus sur les enjeux en matière d'emploi
–**Romain Bendavid**

Reconnue d'utilité publique dès sa création, **la Fondation Jean-Jaurès** est la première des fondations politiques françaises. Elle est présidée par **Jean-Marc Ayrault**.

Indépendante, européenne et sociale-démocrate, elle se veut depuis plus de trente ans un lieu de réflexion, de dialogue et d'anticipation.

La collection des « Rapports », dirigée par **Laurent Cohen** et **Jérémie Peltier**, répond à l'ambition de faire naître analyses pertinentes et propositions audacieuses, mais aussi de mettre cette production intellectuelle et politique au service de tous.

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

POUR FAIRE VIVRE LE DÉBAT, **SOUTENEZ-NOUS !**

Pour poursuivre ses missions d'intérêt général, la Fondation Jean-Jaurès a besoin de votre soutien.

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1992, elle peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ou de 75 % de vos dons versés au titre de l'IFI dans la limite de 50 000 euros (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Par exemple, un don de 100 € revient à 34 € pour un particulier imposable.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 0,5 ‰ du chiffre d'affaires (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre participation aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

COMMENT FAIRE UN LEGS ?

Avec la disposition testamentaire du legs, vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation Jean-Jaurès.

Il faut rédiger un testament et le faire authentifier par un notaire. Tout ou partie des biens peuvent être légués, quels qu'ils soient (somme d'argent, titres, œuvres d'art, immeubles...). Il faut respecter la règle de la quotité disponible s'il y a des héritiers, ou, à défaut d'enfants, le conjoint a une réserve d'un quart du patrimoine ; si ce n'est pas le cas, les biens peuvent être légués en totalité.

BULLETIN DE SOUTIEN



Mon soutien à la Fondation Jean-Jaurès

- 20 euros 50 euros 100 euros 200 euros
 500 euros 1 000 euros Autre montant _____ euros

Je choisis de faire un don :

- à titre personnel
 au titre de la société suivante :

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- Par chèque, à l'ordre de la **Fondation Jean-Jaurès**
À renvoyer à : Fondation Jean-Jaurès, 12 Cité Malesherbes, 75009 Paris
- Par virement bancaire, daté du : _____
au profit du compte Fondation Jean-Jaurès
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0154 2120
862 BIC : CCOPFRPPXXX
- Sur HelloAsso



Derniers rapports et études :

06_2026 : La passion militante. Participation civique, investissement associatif, implication professionnelle
Denis Maillard, Yves Pellicier

06_2026 : Au cœur des centres commerciaux. Enquête sociologique
Mirabelle Barbier, Marie Cheval, Jérôme Fourquet, Gaspard Jaboulay, Coline Sesini

06_2026 : Actes anti-LGBTI+ en France : nommer, qualifier et mesurer pour agir
Flora Bolter (coord.)

05_2026 : Pétition contre la loi Duplomb. Anatomie d'une mobilisation citoyenne
Amandine Clavaud, Marie Gariazzo

05_2026 : Cartes de France 2026 de l'accès aux soins. Soignants et patients face aux inégalités territoriales
Collectif

04_2026 : Une feuille de route pour intégrer l'IA au travail parlementaire
Théo Bourgoïn-Verdier (coord.), Antoine Alibert, Jeanne Bouligny, Arthur Doré, Ariane Forgues

04_2026 : Décentralisons la République. Renouer avec la fierté d'un modèle français
Émilie Agnoux, Johan Theuret (coord.)

03_2026 : Reconstruire un discours progressiste sur la nation
Collectif

03_2026 : Mon territoire. Ici et ailleurs, hier et demain
François Miquet-Marty, Lucia Socias

03_2026 : Dire et réfléchir l'injustice : la parole des Français
Jacques Lévy

-  [fondationjeanjaures](#)
-  [@j_jaures](#)
-  [fondation-jean-jaures](#)
-  www.youtube.com/c/FondationJeanJaures
-  [fondationjeanjaures](#)
-  [fondationjeanjaures](#)
-  [fondationjjaures.bsky.social](#)
-  bit.ly/4g6UANC

www.jean-jaures.org

3 euros

Abonnez-vous !



Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS